

PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ET RENFORCES

1

PREAMBULE

L'Etat a souhaité, à mi-parcours du contrat de ville (initialement 2015-2020), réaliser un premier bilan de celui-ci, le prolonger de 2 années (aujourd'hui 2015-2022) et procéder à sa rénovation. Suite à la mobilisation d'associations d'élus et du Pacte de Dijon, cette rénovation se traduit par un « protocole d'engagements réciproques et renforcés ». Ce protocole précise les priorités du contrat pour les 3 prochaines années, les ressources mobilisables (technique, financière, en matière de gouvernance) ainsi que les outils de suivi et d'évaluation en place.

L'élaboration de ce Protocole a été pilotée par la MEL avec la participation active d'un **partenariat local déjà très engagé** dans la préparation du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) et du Pacte pour le développement économique et l'emploi pour les QPV.

Chaque partenaire a fait preuve d'une implication soutenue autour des grands enjeux de la politique de la ville permettant ainsi la poursuite de l'élaboration d'une stratégie d'intervention partagée.

Ce travail de **réactualisation**, a été conforté de démarches locales volontaristes sur Watrelos et Roubaix qui ont souhaité entreprendre la « rénovation » de leur propre volet territorial (documents connexes de notre contrat-cadre) et de propositions opérationnelles des signataires du contrat de ville.

Ce protocole, essentiellement porté sur le volet métropolitain du contrat, n'avait pas vocation à le re-questionner complètement. Il s'agissait plutôt de :

- réactualiser nos priorités à l'aune des changements intervenus depuis 2015 : situation objective des quartiers prioritaires, priorités des partenaires ;
- prioriser les objectifs et actions sur lesquels les signataires souhaitent concentrer leurs efforts collectifs d'ici la fin d'année 2022 ;
- veiller aux conditions de suivi et d'évaluation ;
- dégager les engagements précis auxquels chaque partenaire institutionnel consent.

2 LE SEMINAIRE PARTENARIAL: TEMPS FORT DE LA REACTUALISATION

La MEL a élaboré une méthodologie d'animation partenariale associant les différents niveaux concernés de la gouvernance politique de la ville. L'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'allocations familiales du Nord (CAF) ont été très étroitement associés ainsi que les Villes en politique de la ville, les organismes du mouvement HLM présents sur l'agglomération lilloise, les associations et les conseillers citoyens qui le souhaitaient. Seize ateliers thématiques s'y sont tenus mobilisant près de 300 participants.

- 3 ateliers par pilier thématique du contrat (Economie/emploi, Habitat cadre de vie, cohésion sociale)
- 3 ateliers sur des enjeux transversaux (*la santé environnementale, l'orientation scolaire et professionnelle, la gestion transitoire des petits délaissés urbains et des espaces en attente d'aménagement*),
- 3 ateliers sur les questions de gouvernance (évaluation, participation, animation et pilotage du contrat de ville) et 2 ateliers sur l'analyse de la programmation annuelle
- de nombreux partenaires ont exprimé le souhait de faire un focus sur les jeunes métropolitains vivant en QPV, c'est pourquoi nous leur avons consacré le dernier des 16 ateliers.

3 LE TABLEAU DE BORD DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ET RENFORCES

Pour gagner en précision, hiérarchiser leurs objectifs, se donner des ambitions chiffrées et des indicateurs, les partenaires de notre CVA ont souhaité décliner le Protocole sous la forme d'un « tableau de bord », présenté au de ce document.

Son contenu représente une « feuille de route » collective, pour la deuxième moitié du contrat, reprenant :

1. les priorités resserrées
2. les objectifs opérationnels et les indicateurs de suivi
3. des repères temporels
4. les ressources à mobiliser

4 L'ESSENTIEL EN QUATRE « CHANTIERS PRIORITAIRES »

Les 4 « chantiers prioritaires » 2020-2022

5. Mettre en œuvre la feuille de route « développement économique et emploi » des quartiers prioritaires de la MEL
6. Améliorer la qualité de vie et l'attractivité des quartiers prioritaires - notamment dans les périmètres du NPRU
7. Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité sociale et scolaire
8. Rénover le pilotage et l'animation du contrat de ville (conférence des financeurs, comités thématiques, mobilisation des conseils citoyens au sein de la gouvernance et outil de suivi et d'évaluation)

5 LES ENJEUX SPECIFIQUES DE LA DEUXIEME MOITIE DU CONTRAT

-----> Mettre en œuvre le Nouveau programme national de rénovation urbaine

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la MEL et ses partenaires s'engagent à intervenir sur 9 quartiers prioritaires de la géographie de la Politique de la Ville (soit 13 sites d'intervention opérationnelle). Leurs engagements sont formalisés dans une convention métropolitaine pluriannuelle, qui fera l'objet de deux étapes de validation, en 2019 et 2020, permettant in fine la contractualisation de tous les projets.

La convention fixe les conditions de réalisation et de réussite du projet. Elles sont conditionnées notamment

----> Accentuer l'accompagnement des habitants concernés par les NPRU

- prévenir les ruptures de parcours des ménages relogés (enfants, jeunes, adultes), que ce soit sur le plan scolaire (public en difficulté ou en décrochage scolaires), de la santé (personnes handicapées, souffrant de troubles psychiques), ou professionnel (personnes en insertion)
- continuer à mobiliser les clauses sociales tout en diversifiant les types d'activités proposées par ce biais (objectif : améliorer la représentativité des femmes parmi les publics en insertion bénéficiant de ce dispositif)
- au titre de la Gestion urbaine et sociale de proximité, expérimenter des modes de gestion transitoire et d'occupation temporaire

- mettre en valeur les transformations urbaines à l'œuvre, faciliter la concertation-participation, mettre en valeur les transformations urbaines à l'œuvre, mais aussi permettre de mieux les appréhender, contribuer au changement d'image des quartiers, ainsi qu'à la dé-stigmatisation de leurs habitants.

----> Accorder une attention soutenue aux cinq « publics prioritaires »

Une attention particulière sera prêtée aux « 5 publics à enjeux » identifiés par les partenaires dans le cadre du « bilan » et de la « réactualisation » à mi-parcours.

1. Les femmes
2. Les jeunes âgés de 13 à 25 ans
3. Les ménages primo-arrivants
4. Les ménages potentiellement fragilisés par les opérations ANRU
5. Les personnes durablement privées d'emploi et les travailleurs pauvres

----> L'attention portée aux « territoires de veille active »

1. Des moyens d'observation et de suivi à développer ou à consolider
2. Une animation à adapter aux besoins de ces territoires
3. Le déploiement de démarches expérimentales portées par MEL (tel que le projet URBACT Comm'Unity Lab) et renforcement de la mobilisation du droit commun.

----> Mobiliser les fonds européens au service des priorités « rénovées »

Au niveau des fonds européens, l'**investissement Territorial Intégré** a réservé, sur la période 2014-2020, 37 millions d'€ de crédits FEDER pour le développement économique, la diffusion de nouveaux usages numériques, la réhabilitation thermique de logements sociaux, la valorisation du patrimoine et la résorption de friches sur le territoire de la MEL. L'ITI a constitué le volet européen du Contrat de Ville de la MEL, sans oublier la mobilisation complémentaire des fonds structurels dans le cadre du droit commun sur d'autres projets importants sur le territoire.

L'écriture du Programme Opérationnel Régional se fera en partenariat avec les différents acteurs institutionnels courant 2020 et pourra constituer une véritable opportunité d'accompagner des projets structurants sur les territoires métropolitains relevant de la politique de la Ville, en quartier prioritaire et de veille active. Le **Programme Opérationnel Régional concernant le FEDER et le FSE+ 2021-2027 Hauts-de-France** devrait s'inscrire, en lien avec la proposition de la Commission de règlement portant dispositions communes, autour de 5 objectifs stratégiques :

- une Europe plus intelligente (transformation industrielle, R&D, innovation)
- une Europe plus verte et bas carbone (transition énergétique, investissements verts et bleus, économie circulaire, adaptation au changement climatique, prévention et gestion des risques)
- une Europe plus connectée (mobilité, connectivité aux TIC)
- une Europe plus sociale (socle européen des droits sociaux)
- une Europe plus proche des citoyens (développement durable et intégré des zones urbaines, rurales, côtières via des initiatives locales)

Par ailleurs, au moins 6% du budget au développement urbain sera mis à disposition via des partenariats de développement locaux.

6 CONTRIBUTION DE LA RÉGION HAUTS DE FRANCE

Le 24 septembre 2019, le Conseil régional Hauts de France a voté la prorogation jusqu'en 2022 du Contrat de ville de la MEL (Délibération n° 2019.01817). Prolongeant également son « cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la politique de la ville 2017-2021 »

Un partenariat Région / Métropole Européenne de Lille réaffirmé et stabilisé jusqu'en 2022 autour de l'intervention en faveur des habitants des quartiers prioritaires

Conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, l'engagement de la Région Hauts-de-France s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des contrats de ville.

Le partenariat régional relatif aux contrats de ville est essentiellement cadré par les délibérations : n°2019.00351 du 28 mars 2019, n°20170456 du 30 mars 2017 et n°20170046 du 02 février 2017. Ces différentes délibérations fixent les priorités régionales ainsi que le périmètre financier pour la période 2017-2021 pour chaque contrat de ville.

Suite à l'adoption du plan régional de prévention de la radicalisation et de la charte régionale de laïcité et des valeurs républicaines par l'assemblée régionale du 28 juin 2018 (délibération n°20180831), la Région contribue aux enjeux de défense des valeurs républicaines, du principe de laïcité et de prévention de la radicalisation. Pour cela, elle mobilise l'ensemble des leviers dont elle dispose en complément des actions déjà menées par l'Etat, les collectivités et les acteurs de la société civile et soutient uniquement les projets respectant ces valeurs. Ces thèmes pourront être prioritaires dans les contrats de ville dès la programmation 2020.

Dans le cadre de cet engagement en faveur des quartiers prioritaires, la Région Hauts-de-France appuiera sur ses politiques de droit commun (crédits de droit commun par exemple, Hauts-de-France en Fête, dispositifs d'accompagnement aux actions culturelles, de soutien aux milieux associatif et sportif, d'appui à l'efficacité énergétique...) et sur son cadre d'intervention en faveur des quartiers de la politique de la ville qui se traduit par les trois dispositifs spécifiques suivant :

- Soutien régional à l'Emploi et à l'Innovation (SREI) : 776 930 € de crédits annuels en fonctionnement et 807 819 € en investissement, pour le contrat de ville de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de l'appel à projet annuel (délibération n°20161857 des 13 et 14 décembre 2016);
- Dispositif « Nos Quartiers d'Été » doté d'une enveloppe régionale, sans réservation par territoire dans le cadre d'un appel à projets annuel régional ;

● **Soutien régional** aux quartiers des contrats de ville dans le cadre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** : 61 millions d'euros (délibération n°20170731 du 29 juin 2017).

En supplément de ces trois dispositifs, 37 Millions d'Euros pour le PO 2014-2020 du Nord – Pas de Calais ont été réservés au titre des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) pour la Métropole Européenne de Lille, afin de soutenir des projets liés à la transformation urbaine, écologique et sociale du territoire.

----> **Quatre priorités régionales affirmées afin de concourir à la transformation des quartiers**

- ✓ Renforcer le développement économique et l'accès à la formation, l'apprentissage et l'emploi des habitants des quartiers (*Lutte contre l'illettrisme, apprentissage, développement du commerce et de l'artisanat, de l'innovation sociale, insertion par l'économie...*) ;
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) – Rev3 (*Economie du partage, développement des circuits-courts, augmentation de la durée de vie des produits, lutte contre le gaspillage, mise à disposition de biens et de services sobres en carbone, lutte contre la précarité énergétique, développement de la mobilité durable...*) ;
- ✓ Améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et de leur habitat (*opérations d'investissement permettant une meilleure organisation urbaine, opérations relevant de la Gestion Urbaine de Proximité...*) ;
- ✓ Soutenir le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC) : microprojets portés par des groupes d'habitants ou associations de proximité.

Pour la mise en œuvre de ces priorités, 3 points d'entrée susceptibles de favoriser l'innovation ont été identifiés :

- ✓ Le numérique, comme facilitateur d'accessibilité de services, de création de biens communs, de création d'outils de développement économique ;
- ✓ L'innovation sociale ou l'invention de réponses nouvelles aux besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles, impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés ;
- ✓ La participation des habitants : la Région veillera à ce que la participation des habitants soit intégrée aux actions et projets qu'elle subventionne.

La mobilisation du Droit Commun de la Région Hauts-de-France

L'ensemble des partenaires a conscience que la mobilisation de l'ensemble des Droits communs est une condition nécessaire pour la réussite du Contrat de ville de la MEL 2015-2022, et notamment la prise en compte des besoins spécifiques des habitants des quartiers par l'ensemble des acteurs intervenant sur la MEL, quel que soit leur domaine d'intervention (habitat, logement, emploi, ...) dans le cadre de ces politiques de droit commun. Cette mobilisation et mutation de nos politiques publiques restent par contre complexes à mettre en place.

Néanmoins, dans un premier temps, afin de faciliter l'identification des politiques de droit commun mobilisables, un travail de présentation structurée (par public cible, par thématique, par mot-clef) est proposé sur un guide dématérialisée des aides : <http://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

De manière non exhaustive, quelques aides illustratives ont été reprises en annexe et s'inscrivent dans le cadre de domaines de compétences de la Région en lien avec les priorités du Contrat de Ville :

- Apprentissage et formation ;
- Développement économique, économie sociale et solidaire et emploi ;
- Vie associative et jeunesse ;
- Logement ;
- Culture ;
- Développement durable et REV3 ;
- Mobilités ...

7 CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DU NORD

Une implication constante du Département du Nord dans les quartiers défavorisés

Décidé par délibération du Conseil départemental le 15 juin 2015, le Département du Nord est signataire aux côtés de l'Etat, de la Région, la MEL et de la CAF du Contrat de Ville.

Par cette délibération relative au protocole d'engagements réciproques et renforcés, le Département du Nord réaffirme la mobilisation de ses moyens, ses ressources humaines et ses crédits de droits communs pour prendre part activement à la transformation des quartiers en politique de la ville :

- ✓ Subventions d'investissement ou de fonctionnement versées aux acteurs du territoire mettant en œuvre des projets concourant au développement des quartiers ;
- ✓ Réalisation d'ouvrages d'infrastructures ou de bâtiments en régie directe ;
- ✓ Ingénierie territoriale auprès des acteurs locaux ;
- ✓ Accompagnement sociale des habitants et versement de prestations sociales.

----> **Une mobilisation importante des agents départementaux au niveau des quartiers politique de la ville sur l'arrondissement de Lille** : Dans le domaine de l'action et de la prévention sociale, plus de 600 agents départementaux travaillent au sein des directions territoriales métropole Lille et Roubaix-Tourcoing localisées dans les quartiers sensibles. Cette présence se traduit également par un maillage fin en lieux d'accueil du public.

----> **Un accompagnement des partenaires présents dans les quartiers de la métropole lilloise** : le Département accompagne de nombreux acteurs dans les quartiers prioritaires de la métropole lilloise, notamment les 43 centres sociaux et centres socioculturels.

Les services départementaux s'attacheront à participer à la mise en œuvre des cadres d'actions de la Convention Intercommunale de Suivi social (CISS) organisant les actions de relogements, de la charte d'insertion visant à favoriser l'accès à l'emploi des populations concernées dans le cadre de la rénovation urbaine et du plan Education visant à innover au bénéfice de la réussite scolaire.

Le Département cofinance également des projets d'investissement en faveur du cadre de vie, de l'accès aux services et d'équipement pour la création de places d'accueil collectif de la petite enfance dans les zones prioritaires : requalification des espaces publics, construction ou rénovation d'équipements publics (culturels, sportifs) etc. A titre d'exemple, le Département contribuera à hauteur d'un 1 million pour chaque projet : la réhabilitation/ extension de la piscine Danielle Lesaffre - salle de sports Dupuy de Lomme à Roubaix et le Déploiement Grand Mix à Tourcoing.

- > **Des maîtrises d'ouvrage départementales qui ont fortement contribué au renouvellement des quartiers** : à l'appui des contrats de ville portés par les partenaires, le Département s'est engagé sur ses politiques d'éducation et de voirie. Par exemple, la reconstruction en 2018 du collège Rosa Parks (ex collège Albert Samain) à Roubaix. Le coût total de l'ouvrage est de 20 320 000 € TTC et à venir le collège à Descartes à Loos à hauteur de 8 930 192 € TTC.

Trois priorités départementales

Par sa nature transversale, la politique de la ville concerne plusieurs piliers du projet départemental, et en premier lieu : **l'emploi ; l'avenir de la jeunesse** en donnant à chaque collégien toutes les chances de réussir et **le mieux vivre par la culture et le sport**. Le Département souhaite orienter son action dans les quartiers autour de ces trois priorités. Celles-ci seront déclinées à l'échelle de chaque agglomération, pour croiser au plus près les préoccupations des territoires et la stratégie du Département.

- > **Donner la priorité à l'emploi** : Depuis 2015, le Département du Nord fait du retour à l'emploi des allocataires du RSA sa priorité. Une nouvelle étape a été franchie fin 2018 avec la contractualisation avec l'État dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et le lancement du nouveau dispositif, « Réussir sans attendre ».

Ce dispositif s'appuie sur :

- la création de « Maisons départementales de l'insertion et de l'emploi » sur l'ensemble du Département dont deux dans la métropole lilloise ;
- un accueil de l'allocataire dans le mois qui suit sa demande de RSA ;
- un coaching spécifique à visée emploi ou formation qualifiante pour les jeunes de 25 à 29 ans

- > **Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité sociale et scolaire** : Une attention particulière doit être portée sur le public jeune, permettant de préparer l'avenir et de prévenir les difficultés de demain. Le Département souhaite s'engager au travers de la mise en place de projets permettant une approche globale et partenariale de l'accompagnement des jeunes et assurant leur accès à l'autonomie (citoyenneté, formation, emploi, mobilité, logement, santé...). Le Département s'investit pour et avec les collégiens, en mettant à leur disposition des équipements et des outils de qualité (plan collège numérique, Restauration de qualité" au collège et Approvisionnement local), dont un des premiers objectifs est la lutte contre le décrochage scolaire. Il est aussi présent auprès des enfants et des familles rencontrant des difficultés éducatives et sociales.

----> Améliorer le vivre-ensemble

- Par l'amélioration de l'exercice de la citoyenneté (accès réel aux droits, information sur les devoirs) et de l'accessibilité aux services en termes de communication avec les usagers en s'inspirant de la démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et aux équipements dans une logique d'aménagement équilibré des territoires. Les actions en faveur de l'insertion par la culture et le sport contribuent également à un objectif plus global de bien-être des Nordistes.
- Par le soutien aux publics fragiles, dont les difficultés sont souvent accrues dans les quartiers prioritaires. Une attention particulière sera portée aux allocataires du RSA, aux enfants et jeunes pris en charge par l'ASE et des personnes en perte d'autonomie. L'un des objectifs sera notamment de répondre au désir d'un maintien à domicile dans un environnement

De façon générale, les initiatives de prévention et d'intervention précoce, de lutte contre l'isolement, et de soutien à la parentalité ainsi que les outils mis en place par le Département en matière de cadre de vie ou de mobilité sont autant de leviers à mobiliser et coordonner dans l'objectif commun de « d'Améliorer la qualité de Vie et l'attractivité des Quartiers Prioritaires, notamment des sites NPRU »

Des ressources humaines départementales mobilisées sur tous les chantiers prioritaires du protocole d'engagements réciproques et renforcés

Par ce présent protocole le Département du Nord s'engage à mobiliser ses ressources sur l'ensemble des chantiers du protocole d'engagement renforcés et réciproques :

- Mettre en œuvre le Pacte d'Engagement Economique et Emploi en faveur des Quartiers, avec la création des Maisons Départementale de l'Insertion et de l'Emploi et les « coach emploi » ;
- Améliorer la qualité de Vie et l'attractivité des Quartiers Prioritaires, notamment des sites NPRU : Le Département continuera à accompagner les projets des communes et des particuliers, et poursuivra son engagement dans la mise en œuvre de ses compétences propres.
- Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité sociale et scolaire : En coordonnant les initiatives en faveur de l'égalité des chances et étant présent tout au long du parcours de vie et d'insertion des jeunes, de l'éducation à la vie active ;
- Sur la gouvernance : en participant aux instances de travail et d'élaboration du contrat de ville

8 CONTRIBUTION DE LA CAF DU NORD

La CAF du Nord s'associe à la mobilisation de l'Etat pour contribuer à la politique de la ville en combinant le versement de prestations légales et la mise en œuvre de dispositifs d'action sociale

Le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) que la CAF du Nord anime sous l'autorité du Préfet constitue le cadre général de son intervention sur les territoires.

Les priorités de la CAF du Nord s'articulent autour de quatre missions :

- **Aider les familles** à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la **relation parentale**, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Créer les conditions favorables à l'**autonomie, à l'insertion** sociale et professionnelle
- Accompagner les familles pour **améliorer leur cadre de vie** et leurs conditions de logement.

Dans une logique d'investissement social, elle veille à la mise en œuvre de ces priorités au sein des Conventions Territoriales de Services aux Familles (CTSF) qu'elle déploie à l'échelle des EPCI et intercommunalités.

Dans ce cadre général, la CAF du Nord :

- Porte une attention particulière à l'accès aux droits aux prestations légales pour les habitants des quartiers concernés
- Contribue aux démarches de développement local en particulier en matière de petite enfance, de soutien à la parentalité, d'animation de la vie sociale et d'insertion. La CAF participe à la réduction des inégalités en matière d'accueil du jeune enfant.
- S'engage à améliorer l'accès des enfants et des jeunes à des temps de loisirs éducatifs leur permettant de faire l'expérience de la mixité sociale. A ce titre la CAF soutient les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à des activités péri et extra-scolaires, répondant à une démarche d'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République.
- Contribue à renforcer la cohésion sociale par l'animation de la vie sociale en s'appuyant fortement sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale. La CAF encourage les projets porteurs de dynamique participative des habitants, veille au respect de la laïcité, à la mixité sociale, à la mixité des genres.
- La CAF apporte également son soutien aux projets ayant pour finalité la prévention de la radicalisation qui s'inscrivent dans le cadre du soutien à la parentalité, du renforcement du vivre ensemble, de l'éducation numérique.

Dans le cadre du contrat de ville, la CAF mobilise les moyens financiers de droit commun tels que prévus par la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018/2022. Elle apporte un avis sur les projets déposés dans le cadre des appels à projets.

La CAF est également en mesure de mobiliser des moyens d'expertise, soit pour une meilleure connaissance des territoires

9

CONTRIBUTION DE L'UNION REGIONALE POUR L'HABITAT

L'Union régionale pour l'habitat a élaboré une contribution détaillée au protocole d'engagements autour de plusieurs enjeux:

- ✓ Le partage d'une vision stratégique et le renforcement des synergies à l'intérieur du système d'acteurs concernés par les interventions sur le parc social.
- ✓ Le renforcement de la participation des locataires du parc social aux décisions qui les concernent en s'appuyant sur les outils existants et dans un esprit d'éducation populaire
- ✓ L'amélioration de la démarche d'évaluation des actions menées sur les populations des quartiers au profit d'une approche globale : une condition de réussite incontournable du contrat de ville
- ✓ L'anticipation et la meilleure coordination nécessaire pour la continuité des actions en matière de gestion urbaine de proximité
- ✓ La meilleure prise en compte de la contribution et du rôle des bailleurs en matière de :
 - Développement économique, Insertion et accès à l'emploi dans les quartiers
 - Gestion des déchets ménagers et des dépôts sauvages
 - Tranquillité résidentielle, sécurité, prévention
 - Maîtrise des charges et réduction de l'impact environnemental du logement social

L'ensemble de ces enjeux et de ces propositions ont été intégrés dans le protocole d'engagements et feront l'objet de collaborations encore plus étroites avec les bailleurs sociaux

PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ET RENFORCES

CHANTIER 1 : METTRE EN ŒUVRE LE PACTE D'ENGAGEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI EN FAVEUR DES QUARTIERS THEMATIQUES : FONCIER ET AMENAGEMENT

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Foncier Qualifier le foncier pour booster les initiatives autour du développement économique	<p>Observation et infographie du foncier</p> <p>Opérer un état des lieux du foncier dans les quartiers prioritaires et à proximité de ceux-ci afin d'y permettre des implantations d'activités économiques.</p> <p>Requalifier les friches en leur attribuant une utilité économique</p> <p>Réaliser une analyse foncière des périmètres concernés pour intervenir de la manière la plus efficiente</p>	<p>MEL- Service Stratégie et opération Foncière-/ Et ADULM</p>	<p>Appui sur l'ingénierie de la MEL</p> <p>Analyse foncière des périmètres concernés. Caractéristiques des parcelles, des sols ; des bâtis, modes de détention foncière, affectation des biens,...</p> <p>Analyse des flux, mutabilité, marchés, valeurs</p>	<p>Création d'un outil de portage foncier - Outil de data – visualisation</p>
	<p>Définition d'une stratégie de mobilisation du foncier au service du développement d'activités économiques.</p> <p>Identifier les caractéristiques des espaces vacants en les croisant avec différentes bases de données (PLU, SIG friches, observatoire foncier, ...)</p> <p>Sélectionner à l'issue de ce travail une première liste de sites pour les confronter aux critères caractérisant les besoins des typologies d'activités économiques (artisanale, commerciale,...)</p> <p>Qualifier et orienter les sites retenus (atouts/contraintes) au regard des potentiels économiques identifiés : référentiel foncier dynamique</p>	<p>MEL- MEL- Service Stratégie et opération Foncière</p>	<p>Etablir une stratégie foncière visant à identifier les fonciers potentiellement mobilisables dans la perspective d'un développement économique à court et moyen termes</p> <p>Stratégie de mobilisation du foncier (fiches de sites, etc...)</p> <p>Engagement de conventions/partenariats visant à la mise en œuvre des projets</p> <p>Accompagnement par un bureau d'études pour réaliser un référentiel foncier dynamique</p>	<p>Définition d'une stratégie de mobilisation du foncier au service du développement économique accompagné d'un référentiel foncier</p>
AMENAGEMENT Aménager pour réduire les inégalités entre différents quartiers et rendre les territoires attractifs	<p>Qualification du foncier pour attirer les investisseurs dans les QPV et les entreprises.</p> <p>Réaliser des espaces mixtes intégrant activités et habitat et développer le parcours résidentiel complet de l'entreprise dès sa création (petite entreprise nécessitant peu d'espace et de locaux) et permettre son extension ou la diversification de son activité au cœur du bassin d'emplois dans les meilleures conditions (espaces de qualité adaptés).</p>	<p>MEL – pôle DévEco-Emploi - Service Aménagement Lille's Agency</p>	<p>Stratégie de rétention et d'attractivité des entreprises en QPV en se basant sur la qualification du foncier disponible (site + son environnement).</p> <p>Mise en valeur des succès pour faire du foncier un levier de développement économique pour les entreprises et les territoires</p>	<p>Connaissance du foncier disponible de la MEL et d'autres partenaires.</p>
	<p>Occupation transitoire pour les espaces vacants intégrant une dimension design:</p> <p>Comprendre les impacts économiques liés à la vacance, sa durée, ses motifs, le contexte local et la situation du marché. Seule une approche globale, plaçant la vacance dans tous les aspects, permettra de réaliser une analyse des raisons de la vacance et d'élaborer une politique mutualisée pour son utilisation transitoire ou définitive.</p> <p>Engager la réflexion sur les délaissés urbains en s'appuyant sur la stratégie design</p>	<p>MEL-MSDETE</p>	<p>Engager un groupe de travail sur la l'identification des sites vacants en QPV quel que soit le propriétaire.</p> <p>Définir une stratégie d'utilisation de ceux-ci dans les territoires en QPV et à proximité</p>	<p>Créer une mutualisation des outils et des moyens dans la définition des stratégies d'utilisation de la Vacance au niveau territorial</p> <p>Assoir cette stratégie sur la démarche Territoire de projets</p>
	<p>Transformer des projets dormants en activités économiques : La lutte contre les épaves de voiture</p>	<p>MEL- Politique de la Ville</p>		
	<p>Aménagement économique des sites en quartiers prioritaires</p> <p>Analyser le marché des sites NPRU pour y développer une nouvelle offre immobilière pour l'activité économique</p> <p>Contribuer au développement de l'économie dans les quartiers en relégation et à l'accroissement du taux d'emploi de la métropole</p>	<p>MEL – pôle DévEco-Emploi - Service Aménagement</p>	<p>Qualifier l'intervention de la MEL en matière d'aménagement économique sur les 9 sites NPRU identifiés dans 8 Communes : Roubaix (« Alma », « Cul de Four », « Epeule », « Trois Ponts - Le Pile »), Tourcoing « la Bourgogne », Lille « Les aviateurs » et « Concorde », Loos « Les Oliveaux », Mons « Nouveau Mons », Hem « La Lionderie », Wattignies « Blanc Riez », Wattrelos « Les villas ».</p>	<p>Création et aménagement de locaux économiques pour accueillir les entreprises</p> <p>Restructuration des espaces commerciaux.</p>

CHANTIER 1 : METTRE EN ŒUVRE LE PACTE D'ENGAGEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI EN FAVEUR DES QUARTIERS

THEMATIQUES : MOBILITE ET FILIERES

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
MOBILITE Faire de la Mobilité un levier puissant pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi	Création d'une plateforme mobilité Lever les freins aux déplacements des demandeurs d'emploi du territoire de la MEL Permettre aux demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de trouver des solutions adaptées à leur besoin de mobilité pour leurs déplacements à visée professionnelle	MEL – Pôle DEVECO-Emploi: Service: MSDETE-ET Compétences & Emploi	300 personnes accompagnées par an pour les actions de lutte contre les freins à la Mobilité (plateforme Mob) Des actions expérimentales de levée des freins sur les territoires les plus enclavés Développement du fonds d'aide aux déplacements à visée professionnels dont la gestion est confiée à la MDE Métropole Nord-Ouest	Nombre de demandeurs d'emploi accompagnés/an
	Faciliter l'accès vers les parcs d'activités. Lancer les premières études de mobilité après avoir nommé les référents au sein des parcs d'activités de la redynamisation. 3 parcs à proximité des QPV (Seclin, Pilaterie, Ravennes) Après étude : Si nécessaire, demande de changement de desserte en transport en commun auprès d'Ilevia	MEL- Pôle DEVECO-Emploi: Service Animation et Services	Réalisation d'études et partage de résultats Organisation des forums début d'année 2020.	Mise en place de nouvelles dessertes en fonction des résultats des études
FILIERES Faire du Territoire un laboratoire en matière d'économie circulaire	Intégration du sujet du recyclage à la réflexion autour de l'économie circulaire Engager une réflexion l'accompagnement à la culture du recyclage à différents niveaux du cycle de consommation auprès des demandeurs d'emploi des QPV Développer l'emploi autour de cette filière en ouvrant le plus possible aux habitants des territoires fragiles.	FEDEREC MEL – pôle DévEco-Emploi	Créer un groupe de travail avec TEAM II, FEDEREC MEL, TRISELEC... Engager une réflexion territoriale conduisant au changement de culture en matière de recyclage	Produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets
	Développement des incubateurs économiques : Blanchemaille by Euratech à Roubaix Poursuivre le développement de l'écosystème dans le bâtiment Fontenoy (35 entreprises présentes) Engager la rénovation patrimoniale du bâtiment Pollet (14 000 m ²)	MEL – pôle DévEco-Emploi - Service Aménagement	Promouvoir le reste de l'ensemble immobilier auprès de promoteurs - investisseurs dans une optique de cession privée Constituer dans l'ensemble du quartier une chaîne immobilière complète, aussi bien pour l'accueil d'entreprises matures que pour des entreprises en création/rebond	Donner au quartier de l'Alma une ambition économique forte au cœur du NPRU, et raisonne avec la volonté de favoriser ensuite l'initiative privée.
	Incubateur culinaire « Food Job Fabrique » dans le cadre du projet européen Tast'in Fives Permettre aux porteurs de projets et entrepreneurs culinaires d'être accompagnés dans le montage de leur projet en leur proposant services et conseils (cuisine partagée, réseau de partenaires, mutualisation des approvisionnements...) Dynamiser le quartier de Fives à Lille en facilitant la prise d'initiatives sur le secteur de l'alimentation.	MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE- VILLE DE LILLE	Un comité partenarial animé à ce jour sur l'ensemble du projet Tast'in Fives par la ville de Lille, pilote du projet de cuisine commune, composé des 10 partenaires du projet « Actions Innovatrices Urbaines » (SORELI, ISA, MESHS, MDE LLH, Les sens du goût, La Sauvegarde du Nord, le CITC, le Secours populaire français, les Rencontres audiovisuelles)	Réhabiliter en qualité la friche urbaine du territoire de Fives Cail.

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
FORMATION - INSERTION	<p>Une orientation, une formation, un métier Susciter de l'ambition scolaire et accompagner les jeunes pour lutter contre le décrochage scolaire. Faciliter la découverte des métiers porteurs. Découvrir l'entreprise au travers des stages. Accéder à un premier emploi via l'alternance et l'apprentissage.</p> <p><u>Proch'Orientation</u> contribuer à la réussite des choix d'orientation des jeunes de la Région et notamment ceux des quartiers prioritaires. Le Conseil régional a défini par une délibération cadre les objectifs de la politique régionale d'information sur les métiers et les formations et d'aide à l'orientation des jeunes et plus particulièrement ceux situés en QPV.</p>	<p>MEL – Service Politique de la Ville et Service: MSDETE En lien avec différents acteurs : Région, Rectorat, Université, Medef...</p> <p>Région Hauts-de-France</p>	<p>Une étude mixité sociale et scolaire sur 8 territoires en situation de fragilité : poursuite du diagnostic et mobiliser les leviers d'actions.</p> <p>Démarrage des actions d'accompagnement renforcé des collégiens, lycéens et réécriture des indicateurs</p> <p>15 Etablissements en REP et REP+ impliqués 500 jeunes participants 250 solutions en termes de stage, alternance et apprentissage</p> <p>Mobilisation de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du contrat de ville</p> <p>CF EDUCATION ET JEUNESSE – Modalités de mise en oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une feuille de route régionale partagée entre les acteurs d'information sur les métiers - Animer un réseau local de professionnels ambassadeurs de leur métier - Favoriser une orientation choisie et ambitieuse par une information modernisée et facilement accessible - Assurer la lisibilité et la visibilité des outils et supports de communication - Assurer une réponse de proximité - Favoriser l'accompagnement à l'employabilité des élèves en Région Hauts-de-France 	<p>Qualifier le parcours des décrocheurs : Publics cibles – REP+, REP, Collégiens, lycéens + apprentissage et alternance.</p> <p>Avec une attention particulière pour les classes SEGPA, ULIS, et les lycées professionnels)</p> <p>Taux de remplissage, taux de réussite aux examens, taux d'insertion à l'issue des formations, suivi des vœux d'orientation, évolution des données sur les métiers en tension... Analyse de la Part des QPV dans le dispositif</p> <p>Indicateurs qualitatifs : Rapport sur les freins à l'apprentissage transfrontalier</p> <p>Indicateurs quantitatifs :</p> <p>Nombre de contrat d'apprentissage transfrontalier signés</p> <p>Nombre d'entreprises mobilisées par VOka</p> <p>Nombre d'apprentis accueillis en stage d'immersion en Région et en QPV</p>
	<p>Concevoir des dispositifs innovant pour permettre des opportunités de formation et d'insertion pour les publics fragiles.</p>	<p>Soutien et développement de l'apprentissage pour l'emploi en intégrant des enjeux transfrontaliers</p> <p>Proposer des actions innovantes pour informer les jeunes (notamment ceux des QPV) de manière ludique et interactive sur ce qu'est la formation en alternance Développer les complémentarités interrégionales en matière d'emploi et de formation, Progresser dans la reconnaissance des diplômes et qualifications professionnelles ou du moins leur équivalence</p> <p>Région Hauts-de-France</p>	<p>Collaboration avec au moins 10 entreprises de Flandres occidentale partenaires pour accueillir au moins 20 apprentis français en stage d'immersion de quelques semaines Mise en réseau des CFA en zone transfrontalière avec les membres du Voka West-Vlaanderen pour une diffusion des offres d'emploi aux sortants d'apprentissage Trouver des modalités équivalentes de procédures d'agrément pour les entreprises partenaires de la formation en alternance</p> <p>Cohérence de ce dispositif avec 3 autres sur le soutien à l'apprentissage grâce aux aides, au sas préparatoires et développeurs de l'apprentissage</p> <p>3 axes pour les moyens mobilisables un appel à projets s'adressant aux établissements d'enseignement supérieur</p> <p>Dispositif CHEQUE PASS FORMATION mis en place dès juin 2016 pour l'aide individuelle à la personne qui permet de financer des formations qualifiantes en lien direct avec les projets professionnels des demandeurs et des opportunités d'emploi. Dispositif PASS EMPLOI ENTREPRISE dont l'objectif est de répondre au besoin de recrutement des entreprises Plusieurs dispositifs de la Région sont complémentaires de celui-ci : Les compétences Clés, formations en langues dans le cadre des emplois transfrontaliers ;</p>	<p>Les résultats attendus sont différenciés en fonction des dispositifs, mais l'objectif commun est l'accès/le retour à l'emploi des habitants avec un accent mis sur les habitants en territoires prioritaires.</p>
	<p>Programme Régional de formation et les PASS :</p> <p>Les dispositifs de formation continue en 3 axes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation Professionnelle : <p>Programme se former pour un métier : déploiement de formations certifiantes Programme se spécialiser pour un métier : offre de formations courtes de spécialisation ou de diversification des compétences Programme se former pour créer, gérer et reprendre une entreprise : formation au « métier » de chef d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se former en milieu carcéral : formations pour permettre l'insertion professionnelle future - Obtenir une certification par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : déploiement d'un accompagnement à la VAE par le biais du PASS VAE. <p>Région Hauts-de-France</p>			

<p>RECRUTEMENT</p> <p>Faire matcher l'offre d'embauche et la demande des habitants de contribuer en tant que collaborateurs à la performance des entreprises de notre territoire.</p>	<p><u>Une GPEC métropolitaine avec une attention particulière pour les habitants situés en quartiers prioritaires</u></p> <p>Adapter les compétences des demandeurs d'emploi en QPV aux besoins de métiers en tension de recrutement</p> <p>Répondre aux besoins des entreprises et anticiper sur les métiers de demain</p> <p>Activ'Emploi Destinée à tous les allocataires du RSA socle accédant à un emploi ou une formation, activ'Emploi, est une « aide complémentaire de secours » d'un montant de 150 euros par an (Ce montant peut être porté à 300 euros en situation exceptionnelle)</p>	<p>MEL – Service Politique de la Ville et Service: MSDETE</p> <p>Et</p> <p>Pôle Emploi</p>	<p>Réaliser 2 sessions de formation et de mise à l'emploi (GPEC sur le territoire) en couvrant les besoins des filières en tension</p> <p>Positionnement des filières en tension (CRC, SAP, industrie, digital)</p>	<p>2020 : 50 personnes accompagnées, 40 mises à l'emploi</p>
	<p>Initiative pour l'emploi des jeunes- 25 à 29 ans Accompagner les allocataires du RSA de moins de 30 ans, dans le cadre de l'appel à projet 2018-2020 Hauts de France « Repérer et accompagner les jeunes NEET vers l'emploi – engager un parcours de réussite vers l'apprentissage.</p>	<p>Department du Nord</p>	<p>La demande d'activ'Emploi se fait auprès du référent RSA ou un conseiller pôle emploi. L'instruction de la demande est réalisée par les services départementaux.</p>	<p>Environ 3 000 personnes accompagnées par an</p> <p>Analyse du nombre de bénéficiaires en QPV</p>
	<p>Les Maisons de l'Insertion et de l'Emploi sur les territoires des DTPAS de la métropole (Lille et Roubaix-Tourcoing) Agir plus vite en orientant et en accueillant physiquement sous un mois tous les bénéficiaires RSA entrant dans le dispositif, Renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA, notamment en agissant à toutes les étapes du parcours d'accompagnement pour redonner à chacun une perspective d'emploi,</p>	<p>Département du Nord</p>	<p>Cette action est relayée et vivante sur les réseaux sociaux, notamment grâce à l'action du community manager de l'équipe IEJ afin de toucher au plus près et au mieux le public jeune ciblé.</p> <p>Insérer professionnellement (apprentissage, emploi...) les bénéficiaires : travailler leur employabilité, levée des difficultés, construction d'un parcours, rencontres avec des employeurs.</p>	<p>Repérer environ 2 220 jeunes sur trois ans, notamment les plus en difficulté ;</p> <p>Accompagner environ 730 jeunes allocataires du RSA par an. Mobiliser les allocataires issus des QPV ?</p>
	<p>Le numérique comme outil d'innovation sociale et de médiation Permettre que les habitants (y compris ceux des QPV) de la métropole européenne de Lille soient pleinement connectés pour améliorer leur quotidien, que ce soit pour trouver un travail, se soigner, faire ses démarches administratives... Expérimenter de nouvelles actions / projets pour réduire la fracture numérique sur le territoire avec une attention particulière dans les territoires fragiles.</p>	<p>Department du Nord</p>	<p>Création de 2 maisons départementale de l'insertion qui permettra de :</p> <p>Mettre en place un accompagnement intensif de placement immédiat à l'emploi sous forme de coaching (CoachEmploi),</p> <p>Renouveler le partenariat avec Pôle Emploi autour d'objectifs communs pour l'accès à l'emploi des allocataires du RSA et organiser une meilleure complémentarité des accompagnements.</p>	<p>Pour la DTML, 9 700 allocataires du RSA à orienter par an et 1 455 allocataires du RSA à coacher par an.</p> <p>Pour la DTMRT, 8 300 allocataires du RSA à orienter par an et 1 245 allocataires du RSA à coacher par an.</p>
	<p>Le réseau des tiers-lieux métropolitains comme vecteur d'innovation sociale et de médiation numérique Poursuivre l'accompagnement du développement des tiers-lieux dans les quartiers politiques de la ville du territoire métropolitain en s'appuyant sur l'appel à projets Tiers-lieux métropolitains.</p>	<p>MEL- S Service Innovation- Recherche et Digital</p>	<p>Création d'un pôle de gouvernance territoriale visant la mise en œuvre de stratégies locales de médiation numérique.</p> <p>Des actions sont déjà en place sur l'ensemble du territoire depuis plus de deux ans, à l'image des Centres Sociaux Connectés</p>	<p>Mesurer l'appropriation par le public du numérique comme outil d'innovation et de médiation auprès d'une cohorte.</p> <p>Les habitants des territoires sont-ils bénéficiaires de cette démarche ? Mesurer l'impact sur les territoires</p>
		<p>MEL-Pôle DévEco-Emploi Service Innovation-Recherche et Digital</p>	<p>Financer d'ici à fin 2020, dix nouveaux tiers-lieux en quartiers prioritaires.</p> <p>Encourager les usagers de la MEL à utiliser les tiers-lieux dans un équilibre vie professionnelle et vie personnelle.</p>	<p>Mettre en place un observatoire de l'évolution des tiers-lieux sur le territoire et en évaluer les externalités et leur pérennité</p>
		<p>Compagnie des Tiers Lieux</p>	<p>Participer au développement de la médiation numérique dans les tiers-lieux.</p>	
			<p>Mesurer les impacts sociaux issus des tiers-lieux</p>	

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
EMPLOI Réduire le taux de chômage qui grève les possibilités de contribution économiques des habitants de ces territoires	#Agir pour réussir agir pour développer les compétences demandées par les employeurs et sécuriser la rencontre entre les compétences et les besoins des entreprises. Poursuivre la mobilisation de la prescription avec 8000 actions de formations tous financeurs confondus Augmenter la représentativité des Demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires dans les actions de développement de compétences à 30% Promouvoir les secteurs d'activités porteurs d'emploi sur le territoire et au-delà, notamment les secteurs à fort potentiels d'emploi comme le numérique Développer la médiation à l'emploi Se servir des leviers tels que le sport et la médiation afin de faciliter les rencontres entre demandeurs d'emploi des quartiers et monde économique.	Pôle Emploi MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE Et MDE et Missions Locales et PLIE	des Rencontres directes pour favoriser la mobilisation des actions de formation en partenariat avec la Région Hauts de France Accroître la formation des DE QPV via les actions # agir pour réussir organisées par les 17 agences de la MEL Renforcer la confiance entre les habitants et le monde économique des quartiers (entreprises, sites d'excellence, parcs d'activités). Conduire à l'emploi les demandeurs d'emploi des quartiers à travers des circuits courts en utilisant les leviers du sport et la médiation de proximité. C'est entre 750 à 850 événements #Versunmétier organisés dans les 17 agences soit un potentiel de 7 500 à 9 000 participants avec une volonté que 30 à 50% de participants issus des QPV. En amont de ces manifestations, mise en place des « parcours gagnants Recrutement » ; parcours personnalisés permettant de sécuriser et d'accélérer le retour à l'emploi des Demandeurs d'emploi Exemple : journée : #Versunmétier dans le cadre du programme Mel toi du Territoire	500 à 600 actions animées 255 manifestations Agir pour réussir ont été organisées dans les agences Pôle emploi de la MEL sur les mois de septembre à décembre Accompagnement et remises à l'emploi de 300 personnes.
	#Versunmétier De manière hebdomadaire dans chacune des 17 agences de la MEL, des rencontres sont organisées entre des chefs d'entreprise qui ont des besoins en recrutement sur des métiers en tension avec des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié d'une préparation par les conseillers emploi et les conseillers entreprises pour être prêts à être recrutés. Préparation des habitants des territoires fragiles et organisation des circuits courts dédiés habitants des QPV	Pôle Emploi	Optimiser la mobilisation des aides à la mobilité pour les DE en QPV Mobiliser 1027 prestation Valoriser son image professionnelle au bénéfice des DE en QPV de la MEL.	
	Développement du PAQTE Mobilisation du monde économique en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville : en signant le PAQTE, les entreprises manifestent leur volonté de travailler en réseau pour accompagner le développement économique et social des quartiers prioritaires.	ETAT Et FACE MEL MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE	Accompagner des entreprises signataires de la charte entreprises et quartiers à s'engager dans le PAQTE. In fine, favoriser l'accès à l'emploi ou à la création d'activités grâce au parrainage/entreprises ; Accompagnement des TPE/PME sur la question de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en échange d'un engagement pour les habitants des quartiers prioritaires, notamment dans la lutte contre les discriminations.	2020 : total de 100 signataires sur la MEL et 10000 bénéficiaires de la charte entreprises et quartiers
	Intensification de la clause d'insertion Contribuer à l'accès à l'emploi des habitants fragilisés ou éloignés du marché du travail de la métropole, notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en exploitant les possibilités par la commande publique	MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE Et MDE LLH et MIE du Roubaisis	Atteindre des objectifs d'insertion fixés par l'ANRU pour les programmes de renouvellement urbain ; Diversification des outils juridiques employés, des activités concernées et des profils de bénéficiaires (féminisation) ; Partenariale et complémentarité d'actions dans la mobilisation et la préparation des publics, le ciblage des résidents des quartiers prioritaires	Consolidation du document cadre par des annexes chiffrées sur les projets NPRU, des approches thématiques et l'évaluation. Multiplication des opportunités d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi.
	Start'Avenir, un forum emploi pour les jeunes des quartiers prioritaires Organiser un forum à destination des entreprises et des jeunes aux qualifications multiples : infrabac, BAC, BAC+2, BAC+3 et plus. Permettre aux jeunes des quartiers prioritaires de se positionner en profitant des rencontres entre des candidats et recruteurs de divers horizons.	Réseau Alliances/Face MEL MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE	Préparer les jeunes des QPV pour leur positionnement dans le cadre de ce forum Intensifier l'impact des actions d'accompagnement vers l'emploi pour les publics issus des quartiers prioritaires Développer l'accès au monde du travail des publics peu qualifiés Développer un suivi des candidats n'ayant pas été retenus lors d'entretiens	2019 : Organisation du premier forum
	Pacte régional d'investissement dans les compétences Hauts-de-France 2019-2022 <u>Raison d'être</u> : Agir au profit des publics les plus éloignés de l'emploi et au profit des entreprises qui recherchent des compétences particulièrement dans les secteurs en tension afin d'amplifier de faire monter en compétence les demandeurs d'emploi. Ce Pacte s'adresse à un public de jeunes, d'adultes de niveau infra IV notamment issus des quartiers politique de la ville.	Région Hauts-de-France	proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés. accélérer de transformation et la modernisation du système de formation professionnelle par l'innovation, l'expérimentation pour augmenter la valeur ajoutée des formations.	Pour 2019 : prévision de 22 000 places de formation supplémentaires

	<p>Un parcours de réussite vers l'Apprentissage et l'emploi pour les jeunes allocataires de 25 à 29 ANS (Initiative pour l'emploi des jeunes)</p> <p>Repérer et accompagner environ 2 220 jeunes sur trois ans, notamment les plus en difficulté,</p> <p>Les insérer professionnellement (apprentissage, emploi...) : travailler leur employabilité, lever leurs difficultés, construire avec eux leur parcours, les amener à rencontrer les employeurs, faire des immersions, etc...</p> <p>La diversité, un atout pour l'emploi</p> <p>Engager les demandeurs d'emplois des QPV dans des programmes d'emploi innovants tels que Permis Sport emploi, Squad emploi, charte entreprises et quartiers, start-up emploi, NQT...</p> <p>Former ces acteurs aux pratiques d'embauche et de management sans discriminer</p> <p>Circuits-Courts Soutenir les actions qui doivent accompagner les habitants des quartiers à lever les nombreux freins qui les empêchent d'accéder à un parcours vers l'emploi. Le but visé est la mise en relation directe des demandeurs d'emplois avec les entreprises qui recrutent</p>	<p>Département du Nord</p> <p>MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE FACE MEL et Réseau ALLIANCES</p> <p>MEL – pole DévEco-Emploi: Service: MSDETE NQT/Mozaïk RH, FACE, Réseau Alliances</p>	<p>Phase 1 : Challenge étudiants d'open innovation en ligne pour définir la meilleure manière de communiquer avec les jeunes (25-29 ans) allocataires du RSA et NEET : comment les capter, les inscrire dans le dispositif et les y maintenir vers une sortie positive</p> <p>Phase 2. Mise en place de l'équipe et création des outils de communication, d'accompagnement et de suivi</p> <p>Phase 3. Après une première approche par les chargés de relations, accompagnement des jeunes par les coachs et les animateurs/formateurs, avec l'appui des services en territoire (DTPAS/PIPLE)</p> <p>Accompagner les différents partenaires du territoire (Communes, entreprises, associations) dans la réalisation des diagnostics RH diversité et des plans d'actions</p> <p>Rapprocher les habitants des QPV du Monde économique pour les faire bénéficier des postes à la hauteur de leurs compétences par le biais des actions de circuits courts, de forum, d'accompagnements renforcés Organisation d'un temps de recrutement collectif</p>	<p>Le Département prévoit 60% de sorties positives, soit 402 jeunes insérés sur les 3 ans. Parmi ces sorties positives, le Département prévoit 40% de sorties en apprentissage soit près de 160 jeunes. Identifier et mobiliser les jeunes issus des QPV pour leur participation à ce dispositif</p> <p>Réaliser un baromètre de la diversité tous les ans pour mesurer l'impact de nos actions</p> <p>150 bénéficiaires par an des actions diversités</p> <p>Mise en place d'une plateforme MEL autour des partenaires engagés autour de la technique de mise en relation directe</p>
<p>ENTREPRENARIAT</p> <p>Soutenir la création d'activités comme un des leviers de développement de l'emploi en direction prioritaire des territoires fragiles</p>	<p>Fabrique à Entreprendre MEL</p> <p>Susciter la prise d'initiative et favoriser la détection des porteurs de projets à accompagner.</p> <p>Rendre lisible et visible l'aide à la création d'activités. Encourager les nouvelles formes d'entrepreneuriat.</p> <p>Mobiliser les professionnels de l'aide à la création d'activités en direction des territoires prioritaires de la MEL.</p> <p>Appel à projet « Entreprendre autrement avec la MEL » Entreprendre autrement à travers l'économie sociale et solidaire. Autoriser la mise en place d'un modèle de développement local basé sur des solutions innovantes en termes de création d'activité.</p> <p>Essai image de l'expérimentation Zéro Chômeurs de longue durée</p> <p>Co-concevoir avec des chômeurs de longue durée, un emploi à durée indéterminée, en développant et des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins non satisfaits du territoire.</p> <p>EYES Développer les capacités entrepreneuriales des NEETS dans le cadre du projet européen EYES Accroître l'insertion professionnelle des Neets</p> <p>L'action s'appuie sur une réponse commune à un appel à projet Interreg Nord-Ouest, avec un consortium composé de différents pays : Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni.</p> <p>Les Ruches d'entreprises comme outils de création d'activités en QPV</p> <p><u>Objectif</u> : Accueillir, héberger et accompagner les entreprises en création en leur proposant des locaux adaptés au développement de leur activité et ainsi leur permettre d'inscrire leur projet dans un cycle pérenne.</p>	<p>MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE ET Réseau des acteurs de la Fabrique</p> <p>MEL – pole DEveco-Emploi: Service: MSDETE Caisse des dépôts</p> <p>MEL – pole DEVECO-Emploi: Service: MSDETE Et Fabrique de l'emploi</p> <p>MEL – pole DEVECO-Emploi: Service: MSDETE Et Union Européenne</p> <p>pole DEVECO-Emploi: Service: Animation et Services</p>	<p>Accompagner le démarrage d'initiatives économiques solidaires dans les quartiers (porteurs de l'ESS issus ou s'implantant dans les quartiers prioritaires de la ville)</p> <p>Participer à la pérennité des projets via un coup de pouce au moment de la création</p> <p>Des emplois sont créés à hauteur du nombre de chômeurs de longue durée volontaires sur les quartiers de Loos-Les Oliveaux et Tourcoing-Triangle de Menin. Indicateurs : N+3 : 132 ETP en CDI à Loos, 78 ETP en CDI à Tourcoing (le temps de travail étant choisi par les personnes</p> <p>des emplois sont créés à hauteur du nombre de chômeurs de longue durée volontaires sur les quartiers de Loos-Les Oliveaux et Tourcoing-Triangle de Menin. Indicateurs : N+3 : 132 ETP en CDI à Loos, 78 ETP en CDI à Tourcoing (le temps de travail étant choisi par les personnes</p> <p>Des personnes formées au coaching des NEETS</p> <p>Plusieurs NEETS formés pour espérer un retour à l'emploi ou création d'activités</p> <p>Les services offerts à la ruche permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner de l'ambition aux idées, sécuriser la création de l'entreprise, permettre la croissance de l'activité en mettant un maximum d'atouts du côté de l'entreprise - Apporter des réponses sur-mesure aux problématiques des jeunes entreprises en croissance, au plus près des besoins et des territoires dans lesquels les entreprises évoluent. - Accompagner, conseiller, mettre en réseau, et héberger les entreprises qui ainsi partagent les services et la logistique. - Evoluer dans un environnement business de qualité et disposer d'une offre de services complète 	<p>12 projets soutenus pour un montant moyen de 12 500 €</p> <p>Impact emplois : 50 emplois créés à 3 ans</p> <p>A partir de 2016 : expérimentation sur 5 ans</p> <p>A partir de 2016 : expérimentation sur 5 ans</p> <p>A partir de 2019 : Expérimentation sur 3 ans</p> <p>Répondre d'avantage aux besoins stratégiques du territoire avec un outil de proximité</p>

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DESUIVI
MARKETING Répondre aux besoins de métamorphose des quartiers prioritaires en faisant des habitants des marketeurs de leur Territoire	Le marketing Territorial Valoriser les identités et richesses territoriales afin d'inverser l'image des quartiers et le ressenti négatif envers ces territoires. Attirer de nouveaux acteurs : opérateurs, entreprises diverses –commerces-artisans-, habitants, touristes...	MEL – pôle DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE-	Contribuer grâce aux actions de sensibilisation, formation, développement, citoyenneté, au retournement d'image des quartiers Développer l'attractivité des territoires, valoriser les potentialités économiques et attirer de nouveaux acteurs économiques	Conception d'une stratégie de marketing territorial à titre expérimental sur 2 quartiers de la MEL
	Mel toi du Territoire Semaine ou mois d'actions dédiée au développement de l'économie et de l'emploi dans les quartiers prioritaires. L'objectif est de booster les initiatives économiques en faveur des quartiers prioritaires en impliquant tous les acteurs	MEL – pôle DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE- ET IREV	Mobiliser tous les partenaires et les habitants des quartiers dans des programmes d'attractivité territoriale ; Valoriser le potentiel économique des quartiers prioritaires et impliquer les acteurs au développement économique et à l'emploi dans les territoires ; Donner de la visibilité aux bonnes pratiques et capitaliser sur les expériences liées à l'action économique dans les quartiers ; Permettre un regard positif sur le potentiel des quartiers	Mobiliser différents partenaires impliqués sur le territoire (Entreprises, citoyens, Communes, outils territoriaux de l'emploi ...) Impliquer : Les conseillers citoyens, 21 communes en QPV, 4 sites d'excellence et parcs d'activités...
	Ambassadeurs des Territoires Considérer les habitants et acteurs comme contributeur du développement économique de la Métropole et surtout de les associer à la démarche de transformation économique des quartiers en tant qu'ambassadeurs des territoires.	MEL – pôle DEVECO-Emploi: Service: MSDETE-	Créer une appropriation des actions territoriale auprès des habitants grâce au réseau d'ambassadeurs Faire agir le club des ambassadeurs sur les 26 quartiers de la MEL	Mesurer l'attractivité des territoires en se basant sur la réussite du réseau d'ambassadeurs
	Participation citoyenne pour les Territoires Fédérer les conseillers citoyens du territoire métropolitain autour des enjeux liés à l'économie/l'emploi Recueillir les attentes et besoins des conseils citoyens du territoire métropolitain	Pôle Territorial et Social Service Citoyenneté et Jeunesse	Tenue d'une seconde édition des Assises Métropolitaines des Conseils citoyens pour répondre aux enjeux rapportés par les conseillers citoyens sur le volet économique et emploi	Evaluation de l'événement par les organisateurs/participants
DESIGN Se saisir du design comme outil de transformation des territoires en quartiers prioritaires.	Le design, nouveau mode opératoire dans la mise en œuvre des politiques publiques pour les territoires Intégrer la notion du design à toutes les démarches engagées pour faire des territoires des laboratoires d'innovation en s'appuyant sur la force d'intervention des acteurs en quartiers prioritaires (Habitants, entreprises, association, Communes...).	MEL - Pôles Finances et DEVECO-EMPLOI– Direction Accompagnements, partenariat, Europe et MSDETE	Mettre en lumière les résultats des initiatives des acteurs engagés, baptisées POC (Proof of concept ou preuve de concept) Faire le lien avec des initiatives innovantes telles que « MEL TOI du TERRIOIRE », Territoire zéro chômeur de longue durée, la Fabrique à entreprendre MEL...	Faire émerger 10 expérimentations qui transformeront les quartiers prioritaires
	Engager la réflexion sur les délaissés urbains en s'appuyant sur la stratégie design Identifier de nouvelles formes d'activités économiques pour l'occupation des espaces vacants en s'appuyant sur la stratégie design et donc mettre certaines de ces propriétés en usage transitoire.	MEL – pole DEVECO-Emploi: Service: MSDETE-	Réinvestir et transformer les friches des QPV en lieu de vie en laissant l'avenir ouvert à de nouveaux aménagements Proposer des activités qui occupent intelligemment des espaces vacants en s'appuyant sur les techniques industrielles nouvelles	Engager ce travail collaboratif autour des délaissés Former les agents et les partenaires à la prise en compte de la politique du design dans les réflexions autour du patrimoine
	Des Makers engagés pour les territoires Affirmation d'une "Métropole des Makers" : Soutien financier des Makers pour faire grandir leurs projets : reconduite l'opération MEL Makers en 2020 sur le public des entrepreneurs issus des QPV	MEL - Pôle Finances – Direction Accompagnements, partenariat, Europe	Une feuille de route rédigée en lien avec Leroy Merlin (Maker Faire, Techshop) pour mieux définir ce projet. (action à articuler avec du mécénat d'entreprises ?).	Intégration de publics en difficulté dans des parcours d'insertion professionnelle avec une démarche Maker.

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DESUIVI
COMMUNICATION	<p>Une Newsletter du volet économique et emploi des QPV. Insérer dans les supports existants une lettre d'information électronique qui sera envoyée périodiquement aux partenaires concernés par les avancées du volet économique et emploi du contrat de ville. Conçue suivant une charte graphique précise, elle proposera généralement des rubriques fixes et contiendra une réelle plus-value informationnelle. Celle-ci sera en lien avec les newsletters politique de la ville et Développement économique.</p>	MEL Services: MSDETE ET Politique de la Ville	<p>Une Newsletter qui sera initiée autour du pacte pour l'é développement économique et l'emploi en faveur des quartiers prioritaires a plusieurs objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la visibilité des actions portées par les partenaires - Partager les bonnes expériences - Communiquer les bons résultats des dispositifs en faveur des QPV 	<p>Toucher environ 200 partenaires du territoire par cette lettre d'information</p> <p>Autoriser une visibilité nationale du volet économie et emploi du contrat de ville du territoire MEL</p>
	<p>Mobilisation de 20% de l'enveloppe PV sur le volet Economie et Emploi Faire progresser l'enveloppe destinée aux projets économique et emploi pour répondre à la volonté politique de priorisation de ce volet</p>	ETAT Et suivi par MEL – pole DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE-	<p>Mobiliser 20% de l'enveloppe afin d'autoriser une montée en puissance des opérations économiques et emploi dans les quartiers prioritaires.</p> <p>Qualifier les opérateurs des territoires dans la maîtrise des enjeux économiques et emploi afin de leur permettre de présenter les projets économique et emploi dans le cadre de l'appel à projets</p>	<p>Impacter les territoires en QPV et ses habitants par ces projets éco/emploi</p>
	<p>Former les acteurs du Territoire pour une meilleure appropriation du développement Eco/emploi Initier un travail d'accompagnement à l'ingénierie du pilier développement économique du contrat de ville de la MEL</p>	MEL – pole DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE-	<p>Former les opérateurs et partenaires à la meilleure compréhension des enjeux économiques et emploi des territoires prioritaires</p> <p>Proposer des éléments méthodologiques permettant de les surmonter ces difficultés à partir d'études-action.</p>	<p>Rapprochement entre les services politique de la ville et développement économique</p>
	<p>Mettre en place une démarche de suivi des actions</p> <p>Intégrer la démarche de suivi comme principe mais aussi une obligation pour observer l'évolution des actions du volet économique et emploi du contrat de ville. A travers les outils suivants : - Tableau de bord - Rencontre annuelle</p>	MEL – pole DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE-	<p>Faire un suivi annuel de chaque engagement du Pacte afin de permettre une mise en œuvre efficiente</p> <p>Mesurer à l'horizon 2023, l'impact global des politiques territoriales de développement économique et d'emploi pour les habitants des QPV.</p>	<p>Avoir une connaissance réelle des résultats de chaque dispositif</p>
EVALUATION - GOUVERNANCE	<p>Evaluation complète de quelques actions du Pacte. Evaluer un nombre limité de fiches actions du PACTE sur la période 2019 - 2023, et ce, en complément de l'éventuel dispositif de suivi qui serait mis en place par ailleurs.</p>	MEL- Direction avec les usagers, Citoyenneté, Jeunesse UF – Evaluation des PP	<p>Elaboration des démarches évaluatives partagées et utiles pour les parties prenantes ;</p> <p>Restitution des résultats afin d'éclairer la décision publique (COPI, livrables intermédiaires, rapports, synthèse).</p>	<p>Prise en compte des résultats constatés et des préconisations en vue de procéder à des ajustements</p>
	<p>Création d'un tableau de bord de suivi des actions et rapport annuel Intégrer le tableau de bord comme un principe mais aussi une obligation pour observer l'évolution des actions du Pacte.</p> <p><u>La Gouvernance de la TASK FORCE</u> mettre en place une stratégie du suivi du Pacte qui prend appui sur l'organisation existante en renforçant son intervention sur l'axe économie et emploi</p> <p>Donner une visibilité forte au pacte en étant garant de sa mise en œuvre, son animation, son suivi et de son évaluation</p>	MEL – pole DEVECO-EMPLOI : Service: MSDETE- MEL – pole DEVECO-Emploi: Service: MSDETE-	<p>Faire un suivi annuel de chaque engagement du Pacte afin de permettre une mise en œuvre efficiente</p> <p>Mesurer à l'horizon 2023, l'impact global des politiques territoriales de développement économique et d'emploi pour les habitants des QPV</p> <p>Assurer le pilotage du pacte</p> <p>Mise en place des comités thématique de suivi du pacte</p> <p>Ouvrir la coopérer avec les différents acteurs du territoire pour accroître les chances de réussite du Pacte</p>	<p>Avoir une connaissance réelle des résultats de chaque dispositif</p> <p>Pérenniser le groupe d'acteurs économie et emploi et Assurer un maillage territorial (Networking MEL)</p>

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Agir pour un habitat et un urbanisme favorables à la santé	Prendre en compte la qualité de l'air ambiant dans les aménagements en s'appuyant sur l'atlas métropolitain de la qualité de l'air et sur les outils de modélisation 3D dans les cas de réhabilitation lourde.	MEL ARS	Outils de modélisation 3D, soit via ATMO Hauts-de-France, soit en interne (compétence à acquérir)	Développement de l'expérimentation « modélisation 3D »
	Prendre en compte la qualité de l'air intérieur.	MEL ARS - Bailleurs sociaux	Convention APPA pour les CMEI (20 000€/an financement MEL)	Ecriture du référentiel (base IAUL et AMO) Suivi des opérations d'aménagement
	Définir un référentiel simplifié «aménagement et cadre de vie» pour homogénéiser les pratiques (place du végétal, gestion intégrée des eaux pluviales, et accompagnement des projets d'agriculture urbaine) en s'appuyant sur la démarche d'innovation portée sur le site Concorde.	MEL ARS	Poursuite du travail de cartographie des Ilots de Chaleurs Urbains avec l'ADULM et le CEREMA (notamment mesures au sol des effets) : délibération sur la végétalisation des espaces publics portée par la voirie – MEL et expérimentation d'aménagements sur 4 sites – Tourcoing Quai du Havre, Lille- Wazemmes/Moulins habitat ancien dégradé (en PV).	
	Développer les projets favorisant la mobilité active des habitants (parcours santé etc...)	MEL Région	Les Plans métropolitains mobilité (vélo-marche) Développement des projets favorisant les pratiques de mobilité douces Dispositif droit commun Région : Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI).	Impacts des plans dans les QPV Nombre de projets NPNRU concernés
Favoriser une alimentation de qualité et accessible	S'appuyer sur le Projet Alimentaire territorial pour sensibiliser et accompagner les habitants des quartiers et pour rendre accessible une alimentation saine pour les habitants des quartiers.	MEL – Etat/SGAR	Accompagnement "famille à alimentation positive", appui sur le réseau des ambassadeurs santé, Mobilisation des campagnes nationales Nutriscore, PNNS4, Promouvoir les dispositifs existants en matière d'alimentation saine (AMAP, jardin collectif, aides alimentaires, circuits courts...)/ Convention MEL famille à alimentation positive.	15 familles en QPV suivis en 2019-2020
	Poursuivre la mise en œuvre du projet départemental autour de la "Restauration de qualité" au collège.	Département	Développement des initiatives favorisant l'accès à l'alimentation (VRAC – vers un réseau d'achats en commun et Dispositif PANIERS (biocabas)) Politique départementale : aides à la demi-pension.	Nombre de familles + indicateur de santé dans le cadre du volet santé et accessibilité sociale de l'alimentation durable.
	Mettre en place un réseau d'échange et d'information pour renforcer le partenariat et diffuser les bonnes pratiques.	MEL - Etat (agriculture)	Coordination des initiatives relatives à l'alimentation / précarité / croc – paniers – épiceries solidaires / groupement d'achats solidaires.	Installation d'une instance de coordination Diversification des acteurs et développement sur tous les QPV
Réduire les écarts en matière de dépistage des habitants des quartiers prioritaires	Développer les actions favorisant l'accès au dépistage, vaccination et bilans de santé.	MEL Département – CPAM –ARS	<ul style="list-style-type: none"> Projet PRECIDIAB : centre national contre le diabète, l'obésité et les maladies associées porté par le CHU Projet PREVENGYN : Dépistage du cancer du col de l'utérus et actions de prévention anti papillomavirus (HPV), notamment par des actions de consultations des femmes de 25 ans en lien avec le Centre Oscar Lambret M'Tes dents Bilans de santé 	
Disposer d'équipements de santé en nombre suffisant et en capacité de prendre en charge les besoins spécifiques des habitants des quartiers prioritaires	Faire l'état des lieux des équipements médico-sociaux existants et disponibles (équipements médico-éducatifs et polyhandicap) Anticiper les besoins des seniors, tant en termes d'habitat que de structures médico-sociales. Favoriser le développement des maisons et pôles de santé pluridisciplinaires sur les sites NPRU.	MEL - ARS - Département	Etat des lieux de l'offre en lien avec le Département du Nord Accompagnement des projets de Maisons de santé pluridisciplinaires Appui sur le label H2S pour développer des projets de qualité	Nombre de pôles et MSP créés en QPV
Observer les liens environnement santé	Mise en œuvre de l'observatoire santé environnementale pour définir des plans d'actions ciblés (ADULM-MEL).	MEL - ADULM	Identification des nouveaux indicateurs permettant de croiser les liens environnement-santé-défaveur sociale (mobilisation des partenaires pour les données PMI, CPAM etc...) – SIGLES – Université de Lille-Pharmacie - CEREMA Proposition des actions en fonction des résultats.	Livrable et comité santé

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Donner une vocation aux espaces vacants et petits délaissés	Diminuer le nombre d'espaces vacants contribuant à déprécier le cadre de vie en sites PRU et sur certains territoires de veille active Lancement d'un AMI sur 3 ans pour mettre en œuvre des projets de gestion transitoire sur 8 à 10 sites	MEL	Un référent MEL et par ville concernée, FEDER (ITI), Bailleurs TFPB, FAT Aménagement Urbain ANRU, FTU (Région)	Nombre de dossiers reçus Nombre de projets d'occupation temporaire effectivement mis-en-œuvre en 2020-21-22.
Réduire le nombre et réemployer les véhicules hors d'usage sur les quartiers politiques de la ville	Lancer une étude pour synthétiser le cadre réglementaire et organisationnel régissant la gestion des véhicules abandonnés et des véhicules hors d'usage, caractériser le parc automobile VHU sur le territoire de la MEL, diagnostiquer la Gestion actuelle des véhicules abandonnés et hors d'usage sur le territoire de la MEL et déterminer un plan d'actions	MEL	AMO en 2020	Nombre d'études menées Nombre et typologie d'initiatives accompagnées Nombre et typologie d'outils développés pour favoriser la création de nouvelles activités économiques.
Encourager les bonnes pratiques favorables au maintien de la propreté dans les espaces publics en démontrant aux habitants la plus-value d'un usage et d'une consommation responsable.	Diminuer certains des dysfonctionnements observés au niveau de la collecte et du tri des déchets ménagers et assimilés en s'appuyant sur le nouveau Schéma directeur de collectes de déchets Tester un dispositif d'intéressement des locataires du parc social: les consignes solidaires (contrepartie des objets consignés: bons d'achat ou réduction de charges)	MEL- Villes et Région	Dispositif droit commun région : Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI)	Nombre de consignes solidaires déployées/ Géolocalisation/ Types de déchets récupérés
	Accompagner l'appropriation du guide d'accès aux éco-organismes destiné aux acteurs économiques de la MEL pour développer l'utilisation des services existants par les commerces implantés en QPV et leur faciliter l'accès à l'information.	MEL	Plan local de prévention et nouveau schéma de collecte de déchets	
	Encourager la pratique du réemploi tout en soutenant l'activité en QPV et renforcer l'utilisation des cafés repair et des ressourceries.	MEL	Mobilisation des dispositifs ESS, le nouveau schéma Directeur de Collecte des Déchets et les outils de communication à destination des publics	Nombre de cafés repair en QPV Nbre de ressourceries en NPRU/ QPV/QVA/MEL hors géo prioritaire (sur la base d'un état des lieux 2019) Nombre d'emplois créés au bénéfice des habitants des QPV via les ressourceries (A tester)
Améliorer la relation aux usagers et élus	Accentuer les efforts et diversifier les réponses techniques face au défi de la propreté en QPV:	VILLES	Plan Local de Prévention (PLP) / Villes/ Bailleurs Région : Direction de la Troisième Révolution Industrielle	
	<ul style="list-style-type: none"> Encourager davantage de Villes à s'engager dans le dispositif territoire zéro-déchet et les accompagner Mettre en place des Composteurs collectifs en QPV Augmenter le nombre de corbeilles de propreté 			
Améliorer la relation aux usagers et élus	Travail sur la refonte des outils Diva (améliorer le signalement des usagers en QPV sur les compétences MEL)	MEL	Outil DIVA	

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENSMOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI	
Adopter des stratégies d'intervention différenciées sur les quartiers d'habitat dégradé (priorité reconduite)	Réhabiliter le parc ancien dégradé : continuer à promouvoir et mobiliser les outils du droit commun sur les territoires de la géographie prioritaire (AMELIO, aides en direction des propriétaires /ANAH)	Etat (DDTM et DREAL) MEL	Aides individuelles de l'ANAH. La 8ème tranche de RHI. AMELIO Budget Anah	Objectif PLH : accompagner le projet de réhabilitation de 100 000 propriétaires de logements anciens (+ de 35 ans) sur la MEL, dont 10 500 en réhabilitation "durable" (définition ANAH)	
	Recycler immobilier : continuer à mobiliser les moyens financiers et opérationnels spécifiquement dévolus à la géographie prioritaire, pour intervenir de façon renforcée et adaptée sur les secteurs d'habitat ancien dégradé situés en sites NPRU, en tirant les leçons de l'ANRU 1	MEL - ANAH - ANRU			Augmentation ou maintien du nombre de sites suivis : actuellement 50 sites suivis dont 30 en QPV Renforcement des priorités d'intervention sur les QPV
	Cas particuliers des courées et copropriétés dégradées : prioriser les interventions en QPV-QDV et proposer aux copropriétaires en difficulté un accompagnement collectif	MEL	1. Zoom sur les QPV dans l'observatoire 2. Poursuite du POPAC 2 3. Développement des outils OPAH ou plan de sauvegarde		réalisation des zooms suivi des immeubles accompagnés (20gt QPV sur 60 dossiers) et augmentation de leur part nombre de copropriétés en QPV qui votent les travaux
	Face au constat de la spécialisation de ce segment du parc de logements dans l'accueil des ménages paupérisés, avec un fort turn-over: améliorer notre compréhension du phénomène, ainsi que notre connaissance des ménages « ayant récemment emménagés » parmi les locataires du parc privé en QPV	MEL - ADULM	Lancement de l'étude, suivi MEL Habitat/PLV		
	Etudier la possibilité de déroger à la Loi Egalité Citoyenneté (LEC) au sujet de la production de logements PLAI dans le diffus des QAD, en tant qu'outil de diversification/qualification de l'offre de logement en QAD	MEL	En conformité avec la politique du "Logement d'abord" portée par le gouvernement, valider avec les services de l'Etat l'accord définitif pour une dérogation de principe à la LEC sur la MEL Expérimentation du Bail Réel Solidaire (15/10 devant l'ANRU)		Evaluation du bail réel solidaire
	Penser le traitement de l'habitat privé dégradé à l'échelle des quartiers: privilégier les approches globale combinant les interventions sur les espaces publics, les équipements, les infrastructures	MEL	Développement d'une réflexion sur les outils juridiques adaptés à cette échelle d'intervention. Départ des QAD relevant du NPRU pour repérer les pratiques adaptées ou adaptables en quartiers anciens.		Indicateurs à élaborer
Prévenir et diminuer les situations de précarité énergétique dans le parc privé ancien (priorité reconduite)	Lutter contre les marchands de sommeil : mettre en œuvre les moyens de contrôle et de sanction dans le cadre de l'expérimentation « permis de louer, permis de diviser » Lutter contre l'insalubrité et organiser la coordination pour les poursuites et les condamnations	Coordination MEL/Ville/DDTM/DRFIP/justice/police /CAF	L'expérimentation « permis de louer, permis de diviser »	Suivre l'expérimentation : Nombre de situation d'indécence/insalubrité signalées Nombre de mesures civiles et judiciaires prononcées (Ville, Parquet) Nombre de sanctions financières appliquées (CAF)	
	Continuer à diffuser l'offre de services AMELIO + (aides créées par la MEL en direction des locataires du parc privé, pour compléter les aides de l'ANAH ne s'adressent qu'aux propriétaires). Face à la montée en puissance de ce dispositif (explosion des demandes), engager les discussions avec l'Etat sur les financements et les règles budgétaires appliquées Articuler l'accompagnement classique dans le logement avec l'accompagnement renforcé délivré en proximité par les opérateurs spécialisés (ménages pour lesquels le parc social est inaccessible, souvent en impayés de loyer, et qui se reportent sur les segments les plus dégradés du parc privé ancien)	MEL Etat/ ADEME ARS CAF / Villes Département du nord	Outils de promotion et de sensibilisation : points d'accès à l'information, permanences décentralisées et réseau de conseillers territorialisés. Instance d'échange MEL/Etat sur le cadre réglementaire (vers un guichet unique?) Pour la réhabilitation énergétique, possibilité de financements supplémentaires via le droit commun de la REGION (Aide à la rénovation énergétique des logements privés, AREL) et celui du Département du Nord (dispositif Nord Habitat Energie Solidarité) Maison de l'habitat durable, MRES, ADIL, CLCV. Instance d'animation et de régulation rassemblant les différents acteurs de l'accompagnement social. Dans le cadre des instances du PLH 3, proposer une expérimentation produit logement adapté aux foyers en très grosse difficulté socioéconomique.	Nombre de ménages accompagnés en QPV (2019-20-21) / Nombre total de ménages accompagnés. Lancement de l'expérimentation	

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Partager les visions stratégiques, et renforcer les synergies à l'intérieur du système d'acteurs concernés par les interventions sur le parc social	Améliorer le partage des orientations stratégiques sur le patrimoine social existant entre les villes, la MEL et les bailleurs: partage des PSP/CUS et des priorités des collectivités (PLH3)	1. MEL 2. MEL - URH	Dans le cadre du PLH, afficher et cartographier les priorités des collectivités locales sur les secteurs d'intervention. Mettre ces priorités en parallèle des plans stratégiques patrimoniaux des bailleurs.	Réalisation des cartographies
	Améliorer la lisibilité de la programmation annuelle du contrat de ville entre les villes, la MEL et les bailleurs	MEL – Ville - URH	Comités de co-construction et instances locales de programmation	Mise en place d'une réunion par Ville en QPV Réalisation des livrets GSP par QPV
	Poursuivre le déploiement des groupes de suivi peuplement et renforcer l'analyse croisée entre acteurs sur le fonctionnement du quartier	MEL Villes et URH	les GSP en site NPNRU Mettre en place des échanges stratégiques sur quelques secteurs de manière expérimentale	Validation de la méthode élaborée pour les GSP intercommunaux Mise en œuvre de ces instances
	Encadrer et accompagner les mises en vente de logements sociaux : analyser avec les communes et l'Etat les plans de vente au regard des critères métropolitains (restrictions sur les petites et grandes typologies, les bas loyers, les communes déficitaires en logement social, les logements de faibles de qualité) et prévenir, en QPV notamment, l'apparition de copropriétés fragiles (information des acquéreurs, présence majoritaire des organismes de logement social majoritaires les copropriétés issues des ventes)	MEL/ Etat-DDTM	Délibération MEL sur l'accompagnement de la vente HLM, plans de ventes, Instruction au fil de l'eau par la MEL des demandes de mises en vente HLM	Vote de la délibération insertion des plans de vente dans les CUS
	Accompagner les nouveaux propriétaires des copropriétés en QPV suite aux ventes HLM.	URH	Partenariat à formaliser pour s'inspirer des démarches déjà menées par certains bailleurs	A définir
Poursuivre le rééquilibrage territorial de l'offre et des attributions de logement social (production prioritairement hors QPV, à l'exception des quartiers d'habitat ancien ou grands secteurs de renouvellement, implication des communes SRU, mise en œuvre des objectifs de la CIET...)	MEL / URHLM	Analyse les programmations annuelles de LLS et promotion et renforcement des relogements inter bailleurs inter communaux en GTRM	production des 2300 logements annuels Evolution de la part des LLS en SRU Les bilans de relogement et rédaction du protocole inter bailleurs.	
Renforcer la participation des locataires du parc social aux décisions qui les concernent en s'appuyant sur les outils existants	Former et informer les locataires, les associations de locataires, ainsi que les professionnels de l'accompagnement sur le logement social : l'état de la demande, le système d'attribution (réseau labellisé), les dispositifs et documents stratégiques qui y ont trait (PDALHPD, CIET, etc.)	URHLM	Renforcement de la formation par l'URHLM Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'importance de la contribution citoyenne	A définir
	Permettre aux habitant-e-s de contribuer aux projets urbains, de gestion, patrimoniaux.	URHLM et MEL	Travail sur l'articulation entre les démarches de concertations locatives existantes, réglementaires (CCL) et les démarches de la PDV.	A définir
Développer la démarche évaluative du point de vue des effets et des impacts de la politique de logement social sur les populations vivant en QPV	Veiller à la cohérence des méthodes évaluatives construites et appliquées dans le cadre du PLH 3 d'un côté, du contrat de ville de l'autre.	MEL	Intégration des questions évaluatives dans l'élaboration du PLH et aboutir à un référentiel d'évaluation du PLH 3.	Réalisation du référentiel.

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Favoriser l'accompagnement au changement grâce à la culture	Favoriser l'appropriation des transformations urbaines par la concertation et la participation des habitants aux projets qui les concernent	MEL – ETAT/DRAC REGION DEPARTEMENT	Proposer un accompagnement spécifique aux équipements culturels autour des questionnements et changements induits par les PRU, résidences d'artistes participatives (Beaux Quartiers, CLEA, PEPS au lycée, RESAC au collège), événements hors-murs.	Nombre de résidences organisées dans les QDV/QPV dont Sites NPRU Liste des structures culturelles partenaires sur ce projet Durée des résidences Bilans des activités
	Valoriser et promouvoir la créativité et la diversité culturelles des habitants comme un réel atout pour ces quartiers	MEL REGION DEPARTEMENT	Parcours urbaine et moyens de communication (site de la MEL et outils promotionnels de l'office de tourisme)	Diffusion de la carte street art, nb de guides formés, nb de visites passants dans un/plusieurs QPV/QDV
	Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle métropolitaine en soutenant l'innovation, et en articulant les expérimentations en QPV avec les dispositifs de "démocratisation artistique ».	MEL CULTURE ETAT/DEMOS – REGION-DEPARTEMENT DU NORD	Les dispositifs tarifaires (ex: C'ART, crédits loisirs) : évolution de la C'ART vers plus d'interdisciplinarité parmi les structures partenaires les dispositifs d'éducation et de pratique artistiques (ex: DEMOS), les choix de programmation instances de coordination et outils de coopération inter-acteurs (ex: projet musée numérique)	Nombre et typologie des structures culturelles intégrant les dispositifs métropolitains de démocratisation artistique (classiques, expérimentaux) Diversité des disciplines, genres et registres culturels investis par ces structures Nombre et profils des pers. vivant en QPV/quartiers de veille parmi les bénéficiaires de ces dispositifs (tarifaires, de médiation, d'éducation artistique) Nombre d'opérations hors les murs réalisées chaque année Nombre et profil d'utilisateurs du musée numérique
	Renforcer et qualifier les démarches de médiation artistique et culturelle	MEL – ETAT/DRAC	Equipements culturels (moyens et équipes dédiés dans les musées, théâtres, opéras, scènes conventionnés, actions de médiation in situ et actions de médiation hors-les-murs) formations qualifiantes en direction des médiateurs socioculturels les dispositifs de médiation: dans une logique d'"aller vers", mailler les QPV en initiatives et ressources de médiation spécifiquement adressées aux habitants les plus éloignés des codes et normes de la légitimité culturelle (ex:Parcours Musée à la C'ART)	
	Renforcer l'accès à la culture des jeunes	MEL / DRAC	<ul style="list-style-type: none"> les équipements culturels métropolitains aux jeunes publics issus des QPV (- de 18 ans) Summer Pass 	En cours
Mobiliser les partenaires culturels dans le cadre du contrat de ville	Création d'un comité culture rassemblant les référents culture présents aux différents échelons du CV de la métropole afin de : <ul style="list-style-type: none"> développer une vision globale des projets soutenus définir des objectifs communs pour la programmation annuelle -identifier les passerelles existantes/à construire, avec les autres thématiques et dispositifs du CONTRAT DE VILLE (en particulier le NPRU) étudier les différents profils de porteurs de projet culturels qui cohabitent au sein de la programmation annuelle, afin de proposer des modalités d'accompagnement adaptées à leurs positionnements et rôles respectifs dans le champ culturel local. 	MEL REGION, DEPARTEMENT, ETAT(DRAC), Villes MEL POLITIQUE DE LA VILLE		Installation et réunion du comité 3 fois / an Rédaction d'un document officiel fixant les objectifs du volet culture de la programmation Conformité des projets sélectionnés avec ces objectifs Réalisation d'une étude sur l'offre culturelle à destination des jeunes métropolitains de moins de 18 ans.
	Repenser la place des pratiques amateurs dans le volet culturel de la politique de la ville	En réflexion	Repérer les "graines d'artistes" et créateurs de talent vivant actuellement en QPV, intervenir sur les obstacles structurels auxquels se heurtent parfois leur parcours de professionnalisation	En réflexion

CHANTIER 3 : Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité sociale et scolaire
EDUCATION ET JEUNESSE

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Promouvoir les bonnes pratiques en matière de mobilisation des parents dans le cadre de la réussite éducative des enfants et des jeunes	Identifier les ressources locales existantes en matière de soutien à la parentalité	CAF - Education Nationale - MEL - Villes	Groupe de travail parentalité : état des lieux des ressources sur le territoire, communication sur les bonnes pratiques, articulation des politiques publiques envisager la création d'une Mission d'animation de la parentalité à l'échelle métropolitaine avec un zoom en QPV (CAF)	Mise en place du groupe de travail / élaboration d'un guide des bonnes pratiques
	Déployer l'action de croisement des savoirs portée par la Fédération des centres sociaux- ATD Quart monde : "Ensemble pour la réussite éducative des enfants"	Education Nationale- Etat PV Département - CAF - Villes	Financement Education Nationale - Villes -MEL	Nombre d'actions déployées Fédération des centres sociaux - ATD quart monde
Favoriser l'accès aux soins et à la prévention des enfants suivis par le PRE : garantir une prise en charge des enfants en situation de handicap et prévenir les ruptures de parcours	Mobiliser les dispositifs de droit commun pour répondre aux enjeux sanitaires des enfants en QPV	MEL /PV- ARS - CPAM - APESAL	Groupe de travail - PRE et Santé : Etat des lieux des dispositifs de promotion de la santé et d'accès aux soins en faveur des enfants et des jeunes dont souffrance psychique. Mobilisation des médiateurs santé, Veille régulière et stratégique (ARS-Département, CPAM)	Constitution d'un répertoire des dispositifs de soutien à l'accès aux soins des enfants
		Département ARS, Département, Education Nationale - CAF - Communes	Mobiliser le dispositif « Territoires 100% inclusifs » - parcours des enfants et des jeunes en situation de handicap piloté	Mise en place d'un protocole simplifié
		Etat-PV-ARS	Engager une réflexion sur l'interprétariat	état des lieux des initiatives existantes
		MEL-ARS	Engager une réflexion sur l'accès aux prises en charge spécifiques (Ergo, psychomotriciens, ...) en s'appuyant sur les instituts de formation.	
Garantir le maintien de l'accompagnement pour les enfants-familles relogés dans le cadre du NPNRU ou un hébergement temporaire	Déterminer des protocoles de prise en charge lors de relogement hors ville.	MEL Villes- Etat-PV - Département-CAF	Appui sur les instances liées au relogement (groupe technique relogement local ou métropolitain), information auprès des services éducation des communes concernées par le relogement	Intégration du PRE dans le suivi des ménages
	Déployer les initiatives relatives à la prise en charge des enfants en situation de précarité d'hébergement	MEL Etat-PV	Groupe de travail métropolitain/Villes - Partenaires associatifs (AFEJI-La Sauvegarde) dispositif "un logement d'abord", stratégie nationale de lutte contre la pauvreté	Stabilisation des dispositifs de soutien maintien des enfants dans les PRE
Renforcer les compétences sociales et cognitives et émotionnelles des jeunes	Renforcer les actions d'information-sensibilisation sur les conduites à risques auprès des 13-16 ans	CAF	Développer le dispositif "Promeneurs du net" (prévention sur internet)	
		Département	Poursuivre et étendre les démarches d'éducation aux médias et à l'image et prévenir les conduites à risque en général, les conduites addictives et le harcèlement (au collège/sur internet) en particulier	
Coordonner les différentes politiques publiques en faveur des enfants et des jeunes	Définir, à partir des Programmes de réussite éducative, un protocole de prise en charge pour les enfants et jeunes ne résidant pas en QPV	MEL Villes - Education Nationale – Etat- PV - ADULM	S'appuyer sur les indicateurs de position sociale des collèves et des écoles (CM2) pour définir la fragilité sociale et scolaire des enfants, l'étude mixité sociale et scolaire et l'expérimentation des cités éducatives	
	Renforcer la gouvernance des EPS	MEL - Département - ARS	Mobilisation des ressources locales / s'appuyer sur les lettres de mission (instruction d'octobre 2016)	
Poursuivre la réflexion sur les territoires en situation de fragilité sociale et scolaire	Mobiliser les leviers liés à l'étude mixité sociale et scolaire	MEL Etat-PV Education Nationale Département Région CAF	Poursuivre la réflexion sur les territoires fragiles : Mesurer dans les collèges en QPV les effets de la sectorisation actuelle et y apporter si nécessaire des modifications, notamment dans le cadre du NPNRU Mobiliser les dispositifs d'aide et d'accompagnement départementaux : Projet Educatif Départemental du Collégien, Aide à la Réussite du Collégien, Mobiliser et inciter les usages des moyens numériques mis à disposition des élèves pour leur réussite, Utiliser le levier « Appel à projets numériques » pour favoriser des démarches innovantes, Développer un accompagnement aux usages numériques (bonnes pratiques, formations, ...) des équipes enseignantes et des familles en partenariat avec l'Académie, des start-ups régionales, etc.	
	Capitaliser sur les expérimentations des cités éducatives.	Etat-PV et Education nationale / Villes retenues/ MEL		

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Faire connaître la stratégie jeunesse de la MEL	3 axes prioritaires : garantir l'essentiel aux jeunes métropolitains, permettre l'épanouissement et tisser les liens entre les jeunes et leur territoire	MEL CAF et Département	Réseau stratégie jeunesse (Commissions techniques FAJ et réseau du PIA Jeunesse) : Prendre en compte les actions existantes sur l'ensemble du territoire, les amplifier dans les territoires prioritaires, S'appuyer sur les structures et les réseaux existants, améliorer leur coordination et leur lisibilité pour faciliter les parcours des jeunes, Capitaliser les travaux d'observation et d'évaluation scientifiques existants, Favoriser les échanges entre les instances des réseaux jeunesse et politique de la ville, Outils de communication à développer et à créer à destination des acteurs	
Favoriser l'ouverture sur le monde et l'engagement citoyen	Faciliter l'accès au sport et à la culture	MEL	Reconduction et déploiement de l'action Summer Pass issue #JEM	
	Faciliter les parcours de mobilités internationales	MEL	Capitaliser les actions du PIA (Axe 2 : "encourager les mobilités locales et internationales") CRIJ, Associations	
	Développer la culture numérique des jeunes et accompagner leurs pratiques numériques	MEL	Capitaliser les actions du PIA (Axe 4 : "accompagner les pratiques numériques des jeunes") Condition publique, GERiCO, réseau EDUMédia, Centres sociaux	
	Encourager, accompagner les initiatives des jeunes et développer leur pouvoir d'agir	MEL	Capitaliser les actions du PIA (Axe 3 : "faciliter l'engagement citoyen et la participation aux projets") Associations, Centres sociaux Services civiques	
Prévention des jeunes exposés à la délinquance	Rapprocher les jeunes des institutions via le sport	MEL-PJJ-Parquet	Groupe de travail du Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dédié à la thématique "Jeunes exposés à la délinquance" et groupe de travail dédié à la thématique, Protection Judiciaire de la Jeunesse	Suivi et animation du groupe de travail / réalisation d'un événement
	Prévenir les addictions	MEL-ARS- communes	Groupe de travail du Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la délinquance dédié à la prévention des addictions	Actions de sensibilisation ou de formations / nombre des personnes sensibilisées/ diffusion de l'information

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DE SUIVI
Susciter de l'ambition scolaire et accompagner les jeunes pour lutter contre le décrochage scolaire	Coordonner les initiatives en faveur de l'égalité des chances et s'assurer que les jeunes des quartiers prioritaires bénéficient de ces dispositifs	MEL/PV – Etat-PV Université - Rectorat-Département - CAF (dispositif CLAS)	Réfléchir aux parcours des jeunes en articulant l'ensemble des dispositifs : constitution d'un réseau métropolitain pour l'égalité des chances : état des lieux des acteurs et des actions, définition d'un plan d'actions partagées, tiers lieux éducatifs - l'Ascenseur, forum des associations,.....) encourager les passerelles vers les études supérieures au travers du PIA A vous le sup Promouvoir et inciter les collèves en QPV à s'inscrire dans les Programmes accompagnant aux études supérieures (PEI, Cordées, PRREL.....)	Mise en place du réseau métropolitain égalité des chances dès 2020 Construction d'un lieu dédié à l'égalité des chances (essaimage de l'Ascenseur sur la MEL)
Faciliter la découverte des métiers porteurs	Coordonner les actions sur les métiers porteurs	Région-Rectorat-Etat	S'appuyer sur le dispositif Proch'orientation partager et formaliser des boîtes à outils ludique avec les branches professionnelles, redynamiser les clubs école-entreprise au sein de la MEL «Grand Lille », Faire le bilan des actions et cartographier les dispositifs importants	Mise en place du club écoles-entreprises Grand Lille Nombre d'ambassadeurs et diversité des secteurs
	Développer les actions favorisant la préparation aux événements	MEL/PV - Etat Région-Département - Rectorat	Communiquer auprès des collèves et lycées Jeunes d'avenir, Entretiens d'excellence, en s'appuyant sur les cordées de la réussite et les parcours d'excellence	Répertoire des événements clés
Découvrir l'entreprise au travers des stages	Sensibiliser et informer : Développer des outils facilitant l'accueil de stagiaire (période de stages, lien école-entreprises) en s'appuyant sur l'expérience du comité bassin Lens) et favoriser la mobilité des jeunes	Etat- Education Nationale- Département-Région - MEL	Guide de l'accueil du stagiaire et définition des associations ressources pour les entreprises/institutions (PAQTE) Encourager la mobilité des jeunes en s'appuyant sur le financement des déplacements pour les événements "orientation" – (mobilisation des PEDC et de l'AMI Région) et la Plateforme de mobilité MobiliMEL (Axe 2 du PIA "encourager les mobilités locales et internationales") et le plan mobilité MEL	Nombre de structures partenaires à l'accueil de stagiaires
	Développer : Renforcer l'accompagnement des stages collectifs dès la 4 ^{ème}	Education Nationale - MEL - Département	Développer les stages Premiers pas en entreprise et état des lieux des initiatives portées par les entreprises du territoire	Nombre de stages proposés et nombre de stages pourvus
	Engager les partenaires du contrat de ville dans le développement de stage (de 3 ^{ème} mais aussi en lycées professionnels)	L'ensemble des partenaires du contrat de ville	Mobiliser l'ensemble des partenaires : s'appuyer sur le PAQTE pour constituer le réseau métropolitain ; Mettre en place un réseau d'acteurs autour des stages (mon stage de 3 ^{ème} et développement vers les stages en lycées professionnels) et création d'un temps fort métropolitain Coordonner les outils existants et rendre lisible l'offre de stages	Nombre de stages proposés et nombre de stages pourvus Evènement à construire en octobre (stage dating)
	Sensibiliser les entreprises au recrutement des jeunes issus des QPV	L'ensemble des partenaires du contrat de ville	Réseaux et clubs d'entreprises / PAQTE/ Proch'orientation ambassadeurs Proch'orientation, découverte des métiers, s'appuyer sur les entreprises du PAQTE, les clubs école-entreprises, les emplois francs...)	Nombre d'entreprises sensibilisées
Accéder à un premier emploi via l'alternance et l'apprentissage	Préparation au recrutement en accompagnant particulièrement le stage de fin d'étude et renforcement des circuits courts entre les jeunes et les entreprises – job dating, coaching etc...	MEL-Etat-PV - PAQTE-Région Ecole de la 2 ^{ème} chance, Associations	Mobiliser le PAQTE et associations accompagnant l'insertion des jeunes (FACE, Alliances, NQT, Mozaik RH...), S'appuyer sur le réseau des développeurs de l'apprentissage existants (Région, CFA, Consulaires et branches) Communiquer sur les aides aux apprentis (pilotage Région) - Guide de l'apprenti Capitaliser sur les actions du PIA (axe 1 : développer les circuits courts de mise à l'emploi)	Nombre de jeunes suivis
	Développer l'apprentissage et l'alternance pour les jeunes des QPV	Etat-PV - PAQTE - CMA - Région - Education Nationale Département- Missions locales	Mobiliser les initiatives de préparation à l'apprentissage (SAS Apprentissages pour les jeunes NEET / Prepa Apprentissage), Développer les passerelles entre lycées professionnels et CFA, encourager la poursuite d'étude en apprentissage et alternance, mobiliser les associations socioculturelles et sportives pour orienter les jeunes vers apprentissage et alternance, recenser les offres d'apprentissage pour les jeunes - CMAChance notamment celles des partenaires du contrat de ville (ex : accueil d'apprentis dans les collèves (30 apprentis par an sur le département) pour les métiers de la restauration)	Nombre de jeunes en apprentissage et alternance
Favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes en difficulté âgés 16 à 25 ans	Positionner le Fonds Métropolitain d'aides aux Jeunes (FAJeM) comme un outil répondant aux besoins des jeunes, pensé dans une logique de parcours afin de favoriser une meilleure articulation des dispositifs et une insertion plus durable au sein du territoire.	MEL + missions locales/clubs de prévention	Commissions techniques du FAJeM : Quatre types d'aides existent : insertion sociale, insertion professionnelle, mobilité-transport et hébergement-logement.	
Accompagner les décrocheurs scolaires et les NEETs	Développer les lieux de remobilisation des décrocheurs, lever les freins au retour à l'école ou à l'insertion professionnelle, en lien avec les familles	MEL, Villes et Clubs de Prévention, Centres sociaux	Capitaliser sur les actions du PIA (axe 1 : développer les circuits courts de mise à l'emploi)	
	Remobiliser les jeunes décrocheurs ou les NEETs en valorisant leurs compétences ("soft skills") via de nouveaux modes d'apprentissage (apprentissage par le "faire")	Missions Locales Centres sociaux / Asso Services civiques	Capitaliser sur les actions du PIA (axe 1 : développer les circuits courts de mise à l'emploi et axe 4 : accompagner les pratiques numériques des jeunes)	

GOVERNANCE DU CONTRAT DE VILLE

PRIORITES	OBJECTIFS	AUTORITES RESPONSABLES	MOYENS MOBILISABLES	INDICATEURS DES UIVI
Resserrer le pilotage du contrat de ville	Réunir un comité de pilotage transversal 1/an (bilan annuel et perspectives de travail) et des comités de pilotages thématiques selon les besoins	MEL et Etat PV	Comité de pilotage partenarial Instances existantes ou à créer.	
	Installer une conférence des financeurs pour : <ul style="list-style-type: none"> - valider la programmation annuelle - faire converger les politiques publiques au service des objectifs du contrat - étudier la reprise dans le droit commun les actions efficaces - simplifier la participation des porteurs de projets au contrat de ville (CPO) - accentuer la mobilisation au service des quartiers de veille 	MEL – Etat PV	Les compétences Etat, Région, Département, CAF, Villes, MEL au service du contrat Expérimentations Urbact sur Lomme et Haubourdin Développement des CPO Simplification administrative des AAP de la Politique de la ville Anticipation du passage à DAUPHIN en 2020-21	Droit commun mobilisé CPO Actions nouvelles
	Mieux intégrer dans la gouvernance les habitant-e-s dont les conseillers citoyens	MEL – Etat PV	Participation des conseillers citoyens aux instances de gouvernance transversales ou thématiques Poursuite de la formation de ces acteurs aux enjeux de la politique de la ville dont le NPNRU Poursuite la mise en réseau des conseillers citoyens à l'échelle métropolitaine (projet d'un adulte relais au sein de la MEL dédié) ;	
	Renforcer le partenariat avec les bailleurs sociaux	MEL Baillleurs	Invitation des bailleurs sociaux (URH) aux comités thématiques. Diffusion renforcée de l'Information sur les actions financées dans le cadre de la programmation annuelle touchant à leur patrimoine. Travail commun autour des interventions éligibles à la TFPB, diversification des actions des plans d'actions et mise en conformité avec les orientations issues de la réactualisation et les volets territoriaux du contrat de ville.	
Rendre les instances techniques plus opérationnelles (COTECH, Réseaux, GT)	Réaffirmer la coproduction du contrat de ville au travers de comités thématiques (Education, Cadre de vie/NPRU, Sante/Lutte contre les discriminations et Développement économique/emploi)	L'ensemble des signataires du contrat de ville	Ordres du jour et animation partagés.	
Réintégrer dans la gouvernance du contrat de ville les villes sorties du "cœur de cible" de la politique de la ville en 2015	Développer des moyens d'observation et d'actions en direction des quartiers de veille	L'ensemble des signataires du contrat de ville	Travaux de l'ADULM, travaux MEL de suivi de cohorte Expérimentations Urbact sur Lomme et Haubourdin Projet d'AMI « gestion des délaissés » Réseau MEL-villes dédié (2/an)	
Renforcer le suivi et l'évaluation du contrat de ville	Encourager le développement de dynamiques de projets intercommunales (donc les coopérations inter-associatives) Ajuster les actions financées aux 4 chantiers prioritaires portés par les partenaires socle au titre de ce protocole Favoriser l'échange de pratiques		Espaces de travail nouveaux (temps d'animation territorialisés, qui rassembleraient des villes proches géographiquement et/ou présentant des caractéristiques démographiques et urbaines comparables)	
	Créer un outil partenarial d'évaluation du contrat de ville		Travail partenarial d'identification des attendues et des ressources mobilisables. Co-financement d'une AMO pour la conception de l'outil.	Création de l'outil